

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS
À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)DÉNOMINATION **Fountain SA**Forme juridique¹ : **Société anonyme**Adresse: **Avenue de l'Artisanat**N°: **17**Code postal: **1420**Commune: **Braine-l'Alleud**Pays: **Belgique**Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de **Brabant wallon**Adresse Internet²:Adresse e-mail²:

Numéro d'entreprise

0412.124.393

DATE **14-11-2022** de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes
constitutif et modificatif(s) des statuts.

Ce dépôt concerne³ :
☒ les COMPTES ANNUELS en **EUROS (2 décimales)**⁴
approuvés par l'assemblée générale du **25-05-2026**
☒ les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-01-2025

au

31-12-2025

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-01-2024

au

31-12-2024

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~⁵ identiques à ceux publiés antérieurement.

Nombre total de pages déposées: **85**

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans

objet: 6.1, 6.2.2, 6.2.5, 6.4.2, 6.8, 6.17, 6.20, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15

Signature
(nom et qualité)

Signature
(nom et qualité)

¹ Le cas échéant, la mention "en liquidation" est ajoutée à la forme juridique.

² Mention facultative.

³ Cocher les cases ad-hoc.

⁴ Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

⁵ Biffer la mention inutile.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE****LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

DARE Consulting SRL 0874.868.833

Drève du Caporal 42, 1180 Uccle, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 08/09/2020, fin: 31/05/2027

Représenté par:

1 TIBERGHIE Frédéric

Drève du Caporal 42 1180 Uccle Belgique

Othilie Nicod Conseil 79053264200

Villa Santos Dumont 9, 75015 France, France

Mandat: Administrateur, début: 30/05/2022, fin: 29/05/2028

Représenté par:

1 NICOD Othilie

Villa Santos Dumont 9 75015 Paris France

Entrepreneur individuel

QUAEROQ NV 0862.330.988

Kalkhoevestraat 10, boîte 3.1, 8790 Waregem, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 30/05/2023, fin: 28/05/2029

Représenté par:

1 DE PROFT Lynn

Zonienboslaan 4 3090 Overijse Belgique

Valor Conseil SRL 1005.375.997

Avenue Alphonse XIII 19, 1180 Uccle, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 01/04/2024, fin: 28/05/2029

Représenté par:

1 Baïssas-Clar Valérie

Avenue Alphonse XIII 19 1180 Uccle Belgique

The Multiplier Bv 0711.949.019

Leuvensebaan 118, 3040 Huldenberg, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 01/12/2023, fin: 31/05/2027

Représenté par:

1 Vuylsteke Axel

Leuvensebaan 118 3040 Huldenberg Belgique

Bernard Razaghi Finance srl 0885.494.489

Avenue Henri Ellebout 2A, 1180 Uccle, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 25/05/2026, fin: 28/05/2029

Représenté par:

1 Hossein Christophe

Avenue Henri Ellebout 2A 1180 Uccle Belgique

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (Suite de la page précédente)

BDO Réviseurs d'Entreprise SRL 0431.088.289

rue de Waucomont 51, 4651 Battice, Belgique

Numéro de membre: B000023

Mandat: Commissaire, début: 31/05/2021, fin: 31/05/2027

Représenté par:

1 COLSON Christophe

rue de Waucomont 51 4651 Battice Belgique

, Numéro de membre : A02033

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels ont / n'ont pas * été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société**,
- B. L'établissement des comptes annuels **,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>7.431.881,32</u>	<u>7.262.503,04</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21	186.491,88	125.823,88
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	294.888,18	302.577,81
Terrains et constructions		22	99.157,41	112.234,82
Installations, machines et outillage		23	2.942,50	
Mobilier et matériel roulant		24	110.822,96	106.943,37
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	64.067,79	63.590,62
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	17.897,52	19.809,00
Immobilisations financières	6.4 / 6.5.1	28	6.950.501,26	6.834.101,35
Entreprises liées	6.15	280/1	6.926.630,78	6.810.230,87
Participations		280	1.456.932,00	1.456.932,00
Créances		281	5.469.698,78	5.353.298,87
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	23.870,48	23.870,48
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	23.870,48	23.870,48

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>6.473.493,35</u>	<u>6.807.053,12</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	1.588.840,34	1.113.044,99
Stocks		30/36	1.588.840,34	1.113.044,99
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34	1.588.840,34	1.113.044,99
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	4.044.648,68	5.170.029,76
Créances commerciales		40	2.275.969,68	3.544.858,78
Autres créances		41	1.768.679,00	1.625.170,98
Placements de trésorerie	6.5.1 / 6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	698.742,73	365.893,62
Comptes de régularisation	6.6	490/1	141.261,60	158.084,75
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	13.905.374,67	14.069.556,16

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
		10/15	4.161.582,21	4.015.312,53
Apport	6.7.1	10/11	3.819.751,32	3.819.751,32
Capital		10	3.017.652,27	3.017.652,27
Capital souscrit		100	3.017.652,27	3.017.652,27
Capital non appelé ⁶		101		
En dehors du capital		11	802.099,05	802.099,05
Primes d'émission		1100/10	802.099,05	802.099,05
Autres		1109/19		
Plus-values de réévaluation				
		12		
Réserves		13	301.765,23	1.410.400,78
Réserves indisponibles		130/1	301.765,23	1.410.400,78
Réserve légale		130	301.765,23	1.410.400,78
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	40.065,66	-1.214.839,57
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net ⁷		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS				
		16	11.230,00	11.230,00
Provisions pour risques et charges		160/5	11.230,00	11.230,00
Pensions et obligations similaires		160	11.230,00	11.230,00
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5		
Impôts différés		168		

⁶ Montant venant en déduction du capital souscrit.

⁷ Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	<u>9.732.562,46</u>	<u>10.043.013,63</u>
Dettes à plus d'un an	6.9	17	93.133,73	169.169,21
Dettes financières		170/4	93.133,73	169.169,21
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	93.133,73	169.169,21
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	9.551.765,25	9.802.590,01
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	558.174,25	1.701.995,35
Dettes financières		43	29.248,50	13.007,32
Etablissements de crédit		430/8	29.248,50	13.007,32
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	2.937.516,40	2.449.397,88
Fournisseurs		440/4	2.937.516,40	2.449.397,88
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	383.849,09	364.234,62
Impôts		450/3	90.233,70	68.306,26
Rémunérations et charges sociales		454/9	293.615,39	295.928,36
Autres dettes		47/48	5.642.977,01	5.273.954,84
Comptes de régularisation	6.9	492/3	87.663,48	71.254,41
TOTAL DU PASSIF		10/49	13.905.374,67	14.069.556,16

⁶ Montant venant en déduction du capital souscrit.

⁷ Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	14.633.948,06	14.697.641,95
Chiffre d'affaires	6.10	70	13.104.080,99	13.037.034,22
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	1.529.867,07	1.660.607,73
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		
Coût des ventes et des prestations		60/66A	14.525.570,66	13.959.755,59
Approvisionnements et marchandises		60	9.586.047,96	9.253.776,80
Achats		600/8	10.010.371,45	9.202.779,90
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609	-424.323,49	50.996,90
Services et biens divers		61	3.089.913,05	2.874.018,35
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	1.700.524,88	1.630.440,06
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	111.514,98	156.713,74
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4	3.302,08	13.024,65
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8		
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	34.267,71	31.781,99
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation		9901	108.377,40	737.886,36

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent	
Produits financiers		75/76B	568.132,42	735.845,02	
Produits financiers récurrents		75	456.681,42	422.512,47	
Produits des immobilisations financières		750			
Produits des actifs circulants		751	456.653,57	422.158,42	
Autres produits financiers	6.11	752/9	27,85	354,05	
Produits financiers non récurrents	6.12	76B	111.451,00	313.332,55	
Charges financières		65/66B	526.373,37	598.603,89	
Charges financières récurrentes	6.11	65	325.469,41	398.603,89	
Charges des dettes		650	275.862,13	342.688,17	
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651			
Autres charges financières		652/9	49.607,28	55.915,72	
Charges financières non récurrentes	6.12	66B	200.903,96	200.000,00	
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	150.136,45	875.127,49	
Prélèvement sur les impôts différés		780			
Transfert aux impôts différés		680			
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.13	67/77	3.866,77	25.119,74
Impôts		670/3	14.668,94	25.119,74	
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77	10.802,17		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	146.269,68	850.007,75	
Prélèvement sur les réserves immunisées		789			
Transfert aux réserves immunisées		689			
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	146.269,68	850.007,75	

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	-1.068.569,89	-1.214.839,57
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	146.269,68	850.007,75
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-1.214.839,57	-2.064.847,32
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2	1.108.635,55	
sur l'apport		791		
sur les réserves		792	1.108.635,55	
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	40.065,66	-1.214.839,57
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8051P	xxxxxxxxxxxxxxx	1.355.428,96
8021		
8031		
8041		
8051	1.355.428,96	
8121P	xxxxxxxxxxxxxxx	1.350.628,96
8071	1.800,00	
8081		
8091		
8101		
8111		
8121	1.352.428,96	
81311	<u>3.000,00</u>	

CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	xxxxxxxxxxxxxx	3.976.316,33
8022	90.893,75	
8032		
8042	19.809,00	
8052	4.087.019,08	
8122P	xxxxxxxxxxxxxx	3.855.292,45
8072	48.234,75	
8082		
8092		
8102		
8112		
8122	3.903.527,20	
211	<u>183.491,88</u>	

GOODWILL

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8053P	xxxxxxxxxxxxxxx	3.929.281,43
8023		
8033		
8043		
8053	3.929.281,43	
8123P	xxxxxxxxxxxxxxx	3.929.281,43
8073		
8083		
8093		
8103		
8113		
8123	3.929.281,43	
212	0,00	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

TERRAINS ET CONSTRUCTIONS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8191P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.951.613,83

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8161

Cessions et désaffectations

8171

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8181

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8191 1.951.613,83

Plus-values au terme de l'exercice

8251P xxxxxxxxxxxxxxxx

Mutations de l'exercice

Actées

8211

Acquises de tiers

8221

Annulées

8231

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8241

Plus-values au terme de l'exercice

8251

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8321P xxxxxxxxxxxxxxxx 1.839.379,01

Mutations de l'exercice

Actés

8271

13.077,41

Repris

8281

Acquis de tiers

8291

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8301

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8311

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8321 1.852.456,42

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(22) 99.157,41

INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8192P	xxxxxxxxxxxxxx	3.277.781,83
8162	3.410,00	
8172		
8182		
8192	3.281.191,83	
8252P	xxxxxxxxxxxxxx	
8212		
8222		
8232		
8242		
8252		
8322P	xxxxxxxxxxxxxx	3.277.781,83
8272	467,50	
8282		
8292		
8302		
8312		
8322	3.278.249,33	
(23)	<u>2.942,50</u>	

MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8193P	xxxxxxxxxxxxxxx	2.251.124,94
8163	40.350,36	
8173	1.341,54	
8183		
8193	2.290.133,76	
8253P	xxxxxxxxxxxxxxx	
8213		
8223		
8233		
8243		
8253		
8323P	xxxxxxxxxxxxxxx	2.144.181,57
8273	36.039,81	
8283		
8293		
8303	910,58	
8313		
8323	2.179.310,80	
(24)	110.822,96	

LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Dont

Terrains et constructions

Installations, machines et outillage

Mobilier et matériel roulant

Codes	Exercice	Exercice précédent
8194P	xxxxxxxxxxxxxxx	131.110,72
8164		
8174		
8184		
8194	131.110,72	
8254P	xxxxxxxxxxxxxxx	
8214		
8224		
8234		
8244		
8254		
8324P	xxxxxxxxxxxxxxx	131.110,72
8274		
8284		
8294		
8304		
8314		
8324	131.110,72	
(25)		
250		
251		
252		

AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8195P	xxxxxxxxxxxxxx	423.711,65
8165	12.372,68	
8175		
8185		
8195	436.084,33	
8255P	xxxxxxxxxxxxxx	
8215		
8225		
8235		
8245		
8255		
8325P	xxxxxxxxxxxxxx	360.121,03
8275	11.895,51	
8285		
8295		
8305		
8315		
8325	372.016,54	
(26)	<u>64.067,79</u>	

IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8196P	xxxxxxxxxxxxxxx	19.809,00
8166	17.897,52	
8176		
8186	-19.809,00	
8196	17.897,52	
8256P	xxxxxxxxxxxxxxx	
8216		
8226		
8236		
8246		
8256		
8326P	xxxxxxxxxxxxxxx	
8276		
8286		
8296		
8306		
8316		
8326		
(27)	17.897,52	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

ENTREPRISES LIÉES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8391P	xxxxxxxxxxxxxxxx	43.897.149,87

Mutations de l'exercice

Acquisitions	8361	
Cessions et retraits	8371	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8381	

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8391	43.897.149,87	
------	---------------	--

Plus-values au terme de l'exercice

8451P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
-------	------------------	--

Mutations de l'exercice

Actées	8411	
Acquises de tiers	8421	
Annulées	8431	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8441	

Plus-values au terme de l'exercice

8451		
------	--	--

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8521P	xxxxxxxxxxxxxxxx	42.440.217,87
-------	------------------	---------------

Mutations de l'exercice

Actées	8471	
Reprises	8481	
Acquises de tiers	8491	
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8511	

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8521	42.440.217,87	
------	---------------	--

Montants non appelés au terme de l'exercice

8551P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
-------	------------------	--

Mutations de l'exercice

(+)/(-)

8541		
------	--	--

Montants non appelés au terme de l'exercice

8551		
------	--	--

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(280)	1.456.932,00	
-------	--------------	--

ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

281P	xxxxxxxxxxxxxxxx	5.353.298,87
------	------------------	--------------

Mutations de l'exercice

Additions	8581	316.399,91
Remboursements	8591	
Réductions de valeur actées	8601	200.000,00
Réductions de valeur reprises	8611	
Différences de change (+)/(-)	8621	
Autres (+)/(-)	8631	

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(281)	5.469.698,78	
-------	--------------	--

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE

8651	200.000,00	
------	------------	--

AUTRES ENTREPRISES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions	
Cessions et retraits	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées	
Acquises de tiers	
Annulées	
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées	
Reprises	
Acquises de tiers	
Annulées à la suite de cessions et retraits	
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice (+)/(-)

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Mutations de l'exercice

Additions	
Remboursements	
Réductions de valeur actées	
Réductions de valeur reprises	
Différences de change	(+)/(-)
Autres	(+)/(-)

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8393P	xxxxxxxxxxxxxxx	
8363		
8373		
8383		
8393		
8453P	xxxxxxxxxxxxxxx	
8413		
8423		
8433		
8443		
8453		
8523P	xxxxxxxxxxxxxxx	
8473		
8483		
8493		
8503		
8513		
8523		
8553P	xxxxxxxxxxxxxxx	
8543		
8553		
(284)		
285/8P	xxxxxxxxxxxxxxx	23.870,48
8583		
8593		
8603		
8613		
8623		
8633		
(285/8)	23.870,48	
8653		

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, de capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) of (-) <i>(en unités)</i>	
FOUNTAIN NETHERLANDS HOLDING Société anonyme Baronielaan 139 NL-4818 PD BREDA Pays-Bas 007431302B01	Nominatives	60.000	100,00	0,00	31/12/2024	EUR	1.245.715	-26.651
FOUNTAIN FRANCE IMPORTATEUR Société anonyme Avenue Clément Ader 391 F 59118 WAMBRECHIES France 47338709009	Nominatives	6	0,57	99,43	31/12/2024	EUR	9.113.218	869.912
JAVRY Société privée à responsabilité limitée rue de devant-les-bois 28 5640 Mettet Belgique 0642.737.737	Nominatives	1.112	100,00	0,00	31/12/2024	EUR	58.611	20.206

N°	0412.124.393	C-cap 6.5.2
----	--------------	-------------

LISTE DES ENTREPRISES DONT LA SOCIÉTÉ RÉPOND DE MANIÈRE ILLIMITÉE EN QUALITÉ D'ASSOCIÉ OU DE MEMBRE INDÉFINIMENT RESPONSABLE

Les comptes annuels de chacune des entreprises pour lesquelles la société est indéfiniment responsable sont joints aux présents comptes annuels pour être publiés en même temps que ceux-ci, sauf si dans la deuxième colonne du tableau ci-après, la société précise la raison pour laquelle il n'en est pas ainsi. Cette précision est fournie par la mention du code (A, B, C ou D) défini ci-après.

Les comptes annuels de l'entreprise mentionnée:

- A. sont publiés par dépôt auprès de la Banque nationale de Belgique par cette entreprise;
- B. sont effectivement publiés par cette entreprise dans un autre Etat membre de l'Union européenne, dans les formes prévues à l'article 16 de la directive (EU) 2017/1132;
- C. sont intégrés par consolidation globale ou par consolidation proportionnelle dans les comptes consolidés de la société, établis, contrôlés et publiés conformément aux dispositions du Code des sociétés et des associations relatives aux comptes consolidés;
- D. concernent une société simple.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE, FORME JURIDIQUE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Code éventuel
Fountain Netherlands Holding Société anonyme Burgemeester de Maanland 2 4837BN Breda Pays-Bas 007431301B01	C

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

Actions et parts – Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts – Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

Charges à reporter

Exercice
141.261,60

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital

Capital souscrit au terme de l'exercice

Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXXXXXX	3.017.652,27
(100)	3.017.652,27	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital

Catégories d'actions

Actions S.D.V.N.

Actions nominatives

Actions dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions
	3.017.652,27	5.977.293
8702	XXXXXXXXXXXXXX	1.062.052
8703	XXXXXXXXXXXXXX	4.915.241

Capital non libéré

Capital non appelé

Capital appelé, non versé

Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101)		XXXXXXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

Exercice

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

--

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par la société en vertu de l'article 7:225 du Code des sociétés et des associations, l'article 14, alinéa 4 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes ou l'article 5 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège pour les personnes morales) et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			
	Nature	Nombre de droits de vote		%
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	
Quaeroq nv 0862.330.988	Actions	1.975.763	0	33,05
Dare Consulting Srl 0874.868.833	Actions	32.259	0	0,54
Alychlo nv 0895.140.645	Actions	818.879	0	13,70
Tiberghien Frédéric	Actions	1.282.109	0	21,45
Coucke Marc	Actions	37.550	0	0,63
Public Public	Actions	1.830.733	0	30,63

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes sur commandes
Autres dettes

Codes	Exercice
8801	558.174,25
8811	
8821	
8831	
8841	198.798,94
8851	359.375,31
8861	
8871	
8881	
8891	
8901	
(42)	558.174,25
8802	93.133,73
8812	
8822	
8832	
8842	93.133,73
8852	
8862	
8872	
8882	
8892	
8902	
8912	93.133,73
8803	
8813	
8823	
8833	
8843	
8853	
8863	
8873	
8883	
8893	
8903	
8913	

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes sur commandes
Autres dettes

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes sur commandes
Autres dettes

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes salariales et sociales

Autres dettes

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes fiscales, salariales et sociales

Impôts

Rémunérations et charges sociales

Autres dettes

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Codes	Exercice
8921	
8931	
8941	
8951	
8961	
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	
8922	680.556,48
8932	
8942	
8952	
8962	321.181,17
8972	359.375,31
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	680.556,48

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts (rubriques 450/3 et 178/9 du passif)

Dettes fiscales échues

Dettes fiscales non échues

Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 178/9 du passif)

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale

Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice
9072	
9073	62.420,19
450	27.813,51
9076	
9077	293.615,39

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Charges à imputer

Exercice
87.663,48

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION

Chiffre d'affaires net

Ventilation par catégorie d'activité

Fournitures de solutions de boissons chaudes&froides et produits connexes au PME

Ventilation par marché géographique

France

Benelux

Reste du monde

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

Codes	Exercice	Exercice précédent
	13.104.080,99	13.037.034,22
	7.679.279,00	7.657.581,48
	4.777.704,00	4.795.460,11
	647.098,00	583.992,63
740		
9086	19	18
9087	17,7	17,2
9088	28.791	27.416
620	1.131.616,37	1.077.895,34
621	343.319,81	319.450,57
622	31.223,99	28.998,70
623	194.364,71	204.095,45
624		

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635		
Réductions de valeur				
Sur stocks et commandes en cours				
Actées		9110	282.747,71	260.461,15
Reprises		9111	278.448,07	247.991,39
Sur créances commerciales				
Actées		9112		554,89
Reprises		9113	997,56	
Provisions pour risques et charges				
Constitutions		9115		
Utilisations et reprises		9116		
Autres charges d'exploitation				
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation		640	34.267,71	31.781,99
Autres		641/8		
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société				
Nombre total à la date de clôture		9096	1	1
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein		9097	0,2	0,9
Nombre d'heures effectivement prestées		9098	320	1.839
Frais pour la société		617	12.007,18	84.945,28

RÉSULTATS FINANCIERS

PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS

Autres produits financiers

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

9125

Subsides en intérêts

9126

Ventilation des autres produits financiers

Différences de change réalisées

754

Autres

Autres produits financières

27,85

354,05

CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES

Amortissement des frais d'émission d'emprunts

6501

Intérêts portés à l'actif

6502

Réductions de valeur sur actifs circulants

Actées

6510

Reprises

6511

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances

653

Provisions à caractère financier

Dotations

6560

Utilisations et reprises

6561

Ventilation des autres charges financières

Différences de change réalisées

654

Ecarts de conversion de devises

655

Autres

Frais de banque

49.318,72

55.441,82

Différence de change ecart de conversion

288,56

473,90

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	111.451,00	313.332,55
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8		
Produits financiers non récurrents	(76B)	111.451,00	313.332,55
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769	111.451,00	313.332,55
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	200.903,96	200.000,00
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)		
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)	200.903,96	200.000,00
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661	200.000,00	200.000,00
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668	903,96	
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés

Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif

Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés

Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

DNA

Codes	Exercice
9134	14.668,94
9135	
9136	
9137	14.668,94
9138	
9139	
9140	
	78.166,06

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives

Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs

Latences passives

Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A la société (déductibles)

Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel

Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	607.371,43	653.625,14
9146	246.601,13	283.936,27
9147	260.874,20	254.815,58
9148		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS****Dont**

Effets de commerce en circulation endossés par la société

Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société

Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société

GARANTIES RÉELLES**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société**

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
91611	99.157,41
91621	2.877.500,00
91631	
91711	3.372.792,00
91721	
91811	
91821	
91911	65.450,00
91921	
92011	
92021	

	Codes	Exercice
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS		
MARCHÉ À TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213	
Marchandises vendues (à livrer)	9214	
Devises achetées (à recevoir)	9215	
Devises vendues (à livrer)	9216	

Exercice	
MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS	
Engagements résultant de contrats de location	54.552,00

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Le personnel "cadre" de la société bénéficie d'une assurance pension à cotisations définies.

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

ENGAGEMENTS DIVERS

Covenant - EBITDA

Covenant - Net debt

Covenant - Pas de distribution de dividende avant le 31 Décembre 2026

GARANTIES CONSTITUEES PAR DES TIERS POUR COMPTE DE L'ENTREPRISE

Cautions sur financements

1.500.000,00

Mandat de gage sur fonds de commerce de Fountain Benelux s.a.

4.632.354,00

Gage sur actions Fountain France Importateur s.a.s.

6.600.000,00

Gage sur fonds de commerce de Fountain Benelux s.a.

500.000,00

Gage sur contrats de factoring

2.461.805,00

Gage sur actions Fountain France s.a.s.

6.600.000,00

Caution solidaire et indivisible

625.000,00

Exercice

N°	0412.124.393	C-cap 6.14
Garantie de la Sogepa à hauteur de 75%		375.000,00
GARANTIES REELLES CONSTITUEES SUR AVOIRS PROPRES		
Garanties réelles constituées pour compte de tiers		
Gage sur contrats de factoring		36.201,00
Garanties réelles constituées pour compte propre		
Gage sur stock de Fountain s.a.		1.437.349,00
GARANTIES RECUES		
Garanties reçues		
Garantie reçue sur retour à bonne fortune		17.650,00

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES
ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**
ENTREPRISES LIÉES
Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Placements de trésorerie

Actions

Créances

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs
Résultats financiers

Produits des immobilisations financières

Produits des actifs circulants

Autres produits financiers

Charges des dettes

Autres charges financières

Cessions d'actifs immobilisés

Plus-values réalisées

Moins-values réalisées

Codes	Exercice	Exercice précédent
(280/1)	6.926.630,78	6.810.230,87
(280)	1.456.932,00	1.456.932,00
9271		
9281	5.469.698,78	5.353.298,87
9291	3.797.451,56	4.885.026,50
9301		
9311	3.797.451,56	4.885.026,50
9321		
9331		
9341		
9351	5.969.371,88	5.578.481,24
9361		
9371	5.969.371,88	5.578.481,24
9381		
9391		
9401		
9421		
9431	456.653,57	422.158,42
9441		
9461	192.780,52	212.563,43
9471		
9481		
9491		

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES
ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**
ENTREPRISES ASSOCIÉES
Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION
Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252		
9262		
9272		
9282		
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES
ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

**TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE
CELLES DU MARCHÉ**

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

néant

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES****Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur****Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	128.822,99
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**Emoluments du (des) commissaire(s)****Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	78.000,00
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS**INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS****La société établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion***

La société n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s):*

La société et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 1:26 du Code des sociétés et des associations*

La société ne possède que des sociétés filiales qui, eu égard à l'évaluation du patrimoine consolidé, de la position financière consolidée ou du résultat consolidé, ne présentent, tant individuellement que collectivement, qu'un intérêt négligeable* (article 3:23 du Code des sociétés et des associations)

La société est elle-même filiale d'une société mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la (des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation**:

Si la (les) société(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus**:

* Biffer la mention inutile.

** Si les comptes de la société sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit de sociétés dont la société fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

RELATIONS FINANCIÈRES DU GROUPE DONT LA SOCIÉTÉ EST À LA TÊTE EN BELGIQUE AVEC LE (LES) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Mentions en application de l'article 3:65, §4 et §5 du Code des sociétés et des associations

Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9507	184.000,00
95071	
95072	
95073	
9509	
95091	
95092	
95093	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

RÈGLES D'ÉVALUATION

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions à l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants :
N/A

Ces dérogations se justifient comme suit :
N/A

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:
N/A

Les règles d'évaluation [n'ont pas] été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne :
et influence [positivement] [négativement] le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR

Le compte de résultats [n'a pas] été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent :

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant :
N/A

[Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants] [Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants] :

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire :
N/A

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise :

La société procède chaque année à des tests de dépréciation sur ses actifs immobilisés financiers. Si ces tests démontrent que la valeur comptable nette des participations est supérieure à leur valeur économique, et qu'aucun élément particulier ne prouve que cet écart soit temporaire, la valeur comptable nette est réduite à hauteur de sa valeur économique par l'enregistrement d'une charge sur la période.

Les tests de dépréciation sont basés sur l'actualisation au coût du capital des « free cash flows » sur 5 ans générés par les participations tenant compte de la valeur estimée de sortie de l'actif. Compte tenu de l'intégration industrielle verticale des activités du Groupe Fountain, avec pour conséquence que les revenus de Fountain S.A. ne peuvent être dissociés des revenus de ses filiales qui assurent la commercialisation de ses produits, il a été considéré justifié d'effectuer ces tests d'impairment sur une base consolidée et non pas sur les revenus individualisés de chacun des actifs testés. Ainsi, l'ensemble des immobilisations incorporelles, corporelles et financières (en particulier la participation détenue dans la société Fountain Netherlands Holding) font l'objet d'un test unique et global, en ce compris les créances à long terme et les comptes courants actifs de Fountain s.a. sur ses filiales diminués des dettes et comptes courants passif de Fountain s.a. envers ces mêmes filiales et de la dette financière nette hors groupe de ces filiales.

Les projections de free cash flows ont été établies sur base des hypothèses suivantes.

Free cash-flow futurs

Les free cash-flow futurs sont issus du budget 2026 extrapolé sur 5 ans sur base des hypothèses détaillées ci-après.

Les hypothèses utilisées incluent la poursuite la dynamisation de l'activité, réalisée en 2024 et 2025, telle que prévue dans budget 2026 et dans les années ultérieures, et d'autre part une maîtrise de l'augmentation des coûts dans le futur.

Chiffre d'affaires

Les hypothèses de chiffre d'affaires 2026 par UGT résultent du budget 2026 établi durant l'année, prévoyant la poursuite du développement commercial grâce au renforcement des équipes commerciales, une hausse du budget marketing et l'accélération du déploiement commercial de Javry sur les Flandres et sur la France. Le taux de croissance projeté en 2026 est ainsi établi à 4,4%. L'hypothèse prise après 2026 est une croissance respectivement de 6,1% - 5,6% - 5,0% et 5,0% pour les années 2027 à 2030 du modèle et cela pour chaque UGT.

Coûts

Le coût des ventes est maintenu à un niveau stable du chiffre d'affaires pour chaque UGT. Le taux de marge brute ne sera pas mis sous pression en cas de hausse des prix des matières premières étant donné la capacité du groupe à répercuter systématiquement la hausse des prix subi sur les prix de vente.

Les coûts opérationnels (essentiellement les salaires, les frais de transport, les frais IT et de marketing) à venir sont également en hausse afin de soutenir la croissance prévue de l'activité. Ils resteront néanmoins monitorés de près en 2026. L'hypothèse prise est une croissance de ceux-ci de 5,1% en 2026 et une croissance respectivement de 5,2% - 4,0% - 3,4% et 3,0% pour les années 2027 à 2030 du modèle et cela pour chaque UGT. La conséquence du maintien des coûts opérationnels sous contrôle est l'augmentation du ratio EBITDA/

RÈGLES D'ÉVALUATION

CA dans la période budgétée, de 7,0% en 2026 jusqu'à atteindre 10,3% en 2030 au niveau du groupe, ce qui est raisonnable car en deçà de données historiques atteintes par Fountain dans le passé.

Valeur terminale

Le taux de croissance terminale retenu (après la cinquième année des modèles) est de 0%. Par conséquent, la valeur terminale correspond à la projection perpétuelle des cashflows libres ressortant des perspectives établies dans le plan financier prévisionnel de l'année 2030 auxquelles un facteur d'actualisation correspondant est appliqué.

Besoin en Fonds de Roulement (BFR)

Le besoin en fonds de roulement résulte de l'application dans les projections du pourcentage de BFR par rapport au chiffre d'affaires sur base des derniers comptes consolidés arrêtés.

Investissements

Les investissements représentent essentiellement l'achat de machine données en location directe aux clients. Ce montant est limité compte tenu du fait que l'essentiel des distributeurs de boissons sont soit vendus au client, soit vendus à un intermédiaire financier qui en assure la location aux clients.

Les investissements informatiques sont concentrés sur la société-mère (Fountain s.a.) et sont pris en compte sur les UGTs via les free cash-flow licences alloués sur les UGTs.

Fiscalité des free cash flows

Les free cash-flow futurs sont calculés avant impact fiscal dans les filiales.

Taux d'actualisation WACC

Le taux utilisé pour l'actualisation des flux futurs avant charge fiscale a été précisé comme étant le coût moyen pondéré du capital avant charge fiscale. Ce dernier est calculé comme étant le taux moyen du coût du capital et du coût de l'endettement financier, pondéré entre la valeur d'entreprise à la date de clôture et le montant de l'endettement financier du groupe à cette même date de clôture. Le coût du capital est calculé comme étant le taux sans risque des marchés de Fountain, i.e. la France, la Belgique et le Danemark, tel que publié dans le rapport de l'IESE Business School, augmenté de la prime de risque nette et d'une prime de risque pour petites entreprises de ces mêmes marchés tous deux issus de la même étude et ajustée du « Beta » propre à l'action de la société Fountain sur le marché Euronext, fixé sur base d'un Beta du secteur d'activité de Fountain et ajusté, compte tenu de la structure bilantaire de Fountain à 0,46 pour ses activités en Belgique et France et à 0,47 pour ses activités au Danemark.

En 2025, il a été fixé à 7,1% pour le Benelux (vs 7,86% en 2024), 6,68% pour la France (vs 7,23% en 2024) et 6,92% pour le Danemark (vs 6,54%).

Le coût de la dette (net) s'élève à 3,39% pour le Benelux (vs 3,91% en 2024) et 3,39% pour la France (vs 3,91% en 2024) et 3,53% pour le Danemark (vs 4,10% en 2024). La baisse de ces taux par rapport à 2024 résulte de la variation de l'Euribor 3 mois.

Tous les flux d'une année sont actualisés en considérant qu'ils sont réalisés en moyenne à la moitié de l'année (facteur 0,5) :

l'actualisation du cash-flow de l'année n+5 prend le facteur temporel 4,5

l'actualisation de la valeur terminale est calculée sur base d'une perpétuité comme du cash-flow de la 5ème année.

Valeurs à tester

Les valeurs d'actifs couvertes par le test de rentabilité futur sont les suivantes.

Valeurs nettes à tester en €	déc-24	déc-25
Immobilisations corporelles	190.343	195.731
Bâtiment		
Immobilisations incorporelles	125.824	186.492
Participations dans filiales	1.456.932	1.456.932
Créances LT sur filiales	5.415.255	5.353.299
Dettes LT à filiales		
Créances CT commerciales échues		
Dettes CT commerciales échues (FI)		
Comptes courant actif	1.350.612	1.892.089
Comptes courant passif	-1.970.946	-1.936.409
Dette financière nette (hors intercos) dans les filiales	1.971.775	2.180.909
Autres		
Total valeur à tester	8.539.794	9.329.043

L'augmentation des valeurs à tester par rapport à 2024 provient principalement de l'augmentation de la dette financière nette dans les filiales ainsi que l'augmentation de comptes courant de la société Fountain SA avec ses filiales.

RÈGLES D'ÉVALUATION

Test de sensibilité

Le test de sensibilité des variations des valeurs des actifs testés (participations et autres) en fonction de la variation des paramètres clés utilisés pour ces tests de valorisation dont, primo, l'évolution attendue du chiffre d'affaires et, secundo, celle des coûts opérationnels montre une sensibilité importante au facteur d'évolution du chiffre d'affaires comme l'atteste le tableau de sensibilité ci-dessous.

Chiffre d'affaires		Année n+2 à n+5												
	0	-15,0%	-12,5%	-10,0%	-7,5%	-5,0%	-2,5%	0	2,50%	5,0%	7,5%	10,0%	12,5%	15,0%
A	-17,5%	-9.329	-9.329	-4.717	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
n	-15,0%	-9.329	-9.329	-4.228	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
n	-10,0%	-9.329	-9.329	-3.740	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
n	-7,5%	-9.329	-9.056	-2.763	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
é	-5,0%	-9.329	-8.568	-2.275	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
e	-2,5%	-9.329	-8.080	-1.787	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	0	-9.329	-7.591	-1.296	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
n	2,5%	-9.329	-7.103	-810	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
+	5,0%	-9.329	-6.615	-321	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1	7,5%	-9.329	-6.126	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	10,0%	-9.329	-5.638	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	12,5%	-9.329	-5.149	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	15,0%	-9.329	-4.661	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	17,5%	-9.329	-4.173	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Dans ce tableau, les pourcentages verticaux donnent les hypothèses de variation du taux de croissance du chiffre d'affaires de l'année n+1, i.e. 2026, par rapport au taux de croissance prévu en n+1 dans les projections financières et les pourcentages horizontaux correspondent aux hypothèses de variation du taux de croissance du chiffre d'affaires pour les années n+2 à n+5, i.e. 2027 à 2030 par rapport au taux de croissance prévu en n+2 à n+5 dans les projections financières. Le croisement des deux paramètres donne la dépréciation qui en résulterait en K€.

Le tableau montre ainsi que sur base des hypothèses de croissance de chiffre d'affaires retenues pour l'année 2026, d'une part (correction de 0%), et pour les exercices 2027 à 2030, d'autre part (correction de 0%), aucun impairment n'est requis. A titre d'exemple, si les hypothèses de croissance étaient corrigées en 2027 à 2030 de -10%, un impairment de 1.298 k€ serait nécessaire.

En ce qui concerne l'évolution du coût moyen pondéré du capital qui est utilisé comme taux d'actualisation des projections financières, le test de sensibilité montre qu'il n'y a pas de risque de réduction de valeur sur les actifs testés même en cas de hausse significative de ce taux.

Les trade-marks sont testées sur base des royalties perçues.

A la date d'arrêté des comptes, et suite au résultat du test, la Direction et le Conseil d'Administration constatent qu'il n'y a pas d'informations pertinentes permettant de considérer que des pertes de valeur complémentaires devraient être prises en considération dans le futur.

II. Règles particulières

Frais d'établissement :

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif :
N/A

Frais de restructuration :

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration [ont] [n'ont pas] été portés à l'actif; dans l'affirmative; cette inscription à l'actif se justifie comme suit :

Immobilisations incorporelles :

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement.
La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill [n'est pas] supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Immobilisations corporelles :

Des immobilisations corporelles [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Amortissements actés pendant l'exercice :

		Méthode	Base	Taux en %			
		L (linéaire)	NR (non				
		D (dégressive)	réévaluée)	Principal	Frais accessoires		
		A (autres)	G (réévaluée)	Min. - Max.	Min. - Max.		
+ 1. Frais d'établissement							
+ Frais d'établissement		L	NR	33.30 - 33.30	33.30 - 33.30		

RÈGLES D'ÉVALUATION

+ 2. Immobilisations incorporelles ..									
+ Immo Incorporelles	+	L	+	NR	+	10.00 - 33.30	+	10.00 - 33.30	+
+ 3. Bâtiments									
+ Construction	+	L	+	NR	+	6.67 - 6.67	+	6.67 - 6.67	+
+ 4. Installations, machines et outillage	+	L	+	NR	+	20.00 - 20.00	+	20.00 - 20.00	+
+ 5. Matériel roulant									
+*	+	L	+		+	25.00 - 25.00	+	25.00 - 25.00	+
+ 6. Matériel de bureau et mobilier									
+ Matériel de bureau	+	L	+	NR	+	20.00 - 20.00	+	20.00 - 20.00	+
+ 7. Autres immobilisations corporelles									
+ Autres immobilisations corp. * .	+	L	+	NR	+	20.00 - 20.00	+	20.00 - 20.00	+
+-----+-----+-----+-----+-----+									

* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, les cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :

- montant pour l'exercice : EUR
- montant cumulé pour immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 : EUR

Immobilisations financières :

Des participations [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Stocks :

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure :

1. Approvisionnements :

N/A

2. En cours de fabrication - produits finis :

N/A

3. Marchandises :

Prix moyen pondéré (valeur du marché si inférieur)

Compte tenu du fait que la société Fountain ne fabrique plus de machines à boissons et compte tenu du traitement limité au

reconditionnement de certains des produits, tous les articles sont dorénavant considérés comme étant des marchandises et reclassés dans cette rubrique.

4. Immeubles destinés à la vente :

N/A

Fabrications :

- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an [n'inclut pas] des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable.
(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

Commandes en cours d'exécution :

Les commandes en cours sont évaluées [au coût de revient] [au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux].

Dettes :

Le passif [ne comporte pas de] dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible : dans l'affirmative, ces dettes [font] [ne font pas] l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Devises :

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes :
Taux de clôture

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :

Ecart de conversion négatifs par devise : charges financières

Ecart de conversion positifs par devise : produits à reporter

Conventions de location-financement :

Pour les droits d'usage de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (portant sur des biens immobiliers et conclus avant le 1er janvier 1980), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à : EUR

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

DocuSign Envelope ID: 32F58D6C-8433-4836-BE45-A799C0377014



FOUNTAIN

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

Docusign Envelope ID: 32F58D6C-8433-4836-BE45-A799C0377014



RAPPORT DE GESTION

1.1 Rapport financier
1.1.1 Données financières consolidées et commentaires sur les comptes IFRS

Le groupe Fountain confirme en 2025 la bonne tenue de son activité dans ses segments stratégiques lui permettant de porter son chiffre d'affaires annuel consolidé à 30,3 M€ (+1,1%) et son cash-flow d'exploitation ajusté* à 3,4M€ (-1,0%).

En termes financiers, l'exercice 2025 se caractérise donc par :

- un chiffre d'affaires de 30,3 M€, en hausse de 1,1%
- un cash-flow d'exploitation ajusté* comparable à celui de 2024 à 3,4 M€
- la poursuite de son désendettement avec un ratio de leverage ramené à 1,35 x le cash-flow d'exploitation ajusté.

1.1.1.1 Etat condensé du résultat global consolidé

ETAT CONDENSE DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE (KC) Période de 12 mois se clôturant au 31 décembre	note	Dec-25	Dec-24
1. PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES		30.296	29.958
1.1. Ventes de biens et produits des machines mises à disposition	2, 11	30.296	29.958
2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION		653	549
2.1. Autres produits d'exploitation		653	549
3. CHARGES D'EXPLOITATION		-29.492	-28.780
3.1. Matières premières et consommations utilisées		-10.750	-10.635
3.2. Frais de personnel	12, 13	-10.186	-10.232
3.3. Dotations aux amortissements		-1.825	-1.849
3.4. Pertes de valeur (+ reprise, - dotation)		20	-10
3.5. Autres charges d'exploitation	14	-6.752	-6.055
4. RESULTAT D'EXPLOITATION (EBIT)		1.457	1.727
5. RESULTAT FINANCIER		-215	-261
Dont frais financiers (charges de dettes)		-215	-261
6. VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES CONTREPARTIES EVENTUELLES	4	5	123
7. RESULTAT AVANT IMPOTS		1.246	1.589
8. CHARGES (-)/ PRODUITS (+) D'IMPOTS	1.7, 16	-406	66
9. RESULTAT APRES IMPOTS PROVENANT DES ACTIVITES POURSUIVIES		839	1.655
10. RESULTAT DE L'EXERCICE		839	1.655
10.1. Attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société mère		839	1.655

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

DocuSign Envelope ID: 32F58D6C-8433-4836-BE45-A799C0377014



ETAT CONDENSE DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE (K€) Période de 12 mois se clôturant au 31 décembre	note	Dec-25	Dec-24
11. RESULTAT DE L'EXERCICE		839	1.655
12. AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL		60	0
12.3 Gains ou pertes actuariels sur les régimes de retraite à prestations définies		60	0
13 . RESULTAT TOTAL GLOBAL DE L'EXERCICE (Part Société Mère)		900	1.655
I. RESULTAT PAR ACTION			
Nombre d'actions	23	5.977.293	5.977.293
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		5.977.293	5.977.293
Résultat de base pondéré par action (en EUR)		0,15	0,28
Nombre d'actions diluées		5.977.293	5.977.293
Résultat dilué par action (en EUR)		0,15	0,28

Les résultats consolidés au 31 décembre 2025, montrent un chiffre d'affaires de 30,3 M€, en hausse de 0,3 M€, soit +1,1 % par rapport à celui de 2024.

Cette évolution confirme la résilience de l'activité dans un environnement de marché plus concurrentiel ainsi que la bonne tenue des segments stratégiques du groupe notamment le segment Table Top grains dans lequel les marques Javry et Fountain ont progressé de respectivement 8,9% et 8,0%.

Les coûts d'exploitation atteignent 16.756 K€, en hausse maîtrisée de 3,1%, intégrant les investissements engagés dans le cadre du plan stratégique 2025-2028. Ces dépenses ciblées visent à renforcer la compétitivité, accélérer la transformation digitale et soutenir la croissance future.

Le cash-flow d'exploitation ajusté¹ ressort à 3.443 K€, proche du niveau de 2024 (3.479 K€), démontrant la solidité opérationnelle du groupe malgré un contexte de marché plus tendu.

Les charges financières nettes sont en baisse de 17,4% à 215 K€ et la charge fiscale de l'exercice atteint 406 K€, en hausse de 472 K€ principalement en raison de l'utilisation des actifs d'impôts différés (élément non cash) sur des pertes antérieures déductibles pour un montant de 401 K€.

Le résultat net consolidé au 31 décembre 2025 ressort à 839 K€, contre 1.655 K€ en 2024.

Cette évolution reflète principalement un effet fiscal non cash enregistré sur l'exercice ainsi qu'un effet de base lié à deux éléments favorables comptabilisés en 2024 : un ajustement² positif de 137 K€ et un élément non opérationnel positif de 123 K€ qui représente l'ajustement de la dette d'earn-out relative à l'acquisition de Javry (cfr point 4.2.1) .

¹ Le cash-flow d'exploitation et les charges d'exploitation ajustés sont déterminés, en 2024, avant annulation d'une dette de dividendes à hauteur de 0,1M€ suite à une expiration du délai légal de 5 ans. Il n'y a pas d'ajustement dans les comptes au 31 décembre 2025.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

DocuSign Envelope ID: 32F58D6C-8433-4836-BE45-A799C0377014



1.1.1.2 Etat condensé de la situation financière consolidée

Etat condensé de la situation financière consolidée (K€), au	note	31/12/2025	31/12/2024
ACTIFS			
I. ACTIFS NON COURANTS		10.194	10.735
1. Immobilisations corporelles	3	3.866	4.004
2. Immobilisations incorporelles	4, 5	3.830	3.886
dont logiciel informatique SAP		211	149
3. Actifs d'impôts différés	16	2.327	2.674
4. Autres immobilisations financières	6.1	171	171
II. ACTIFS COURANTS		7.426	6.982
5. Stocks	7	2.648	1.946
6. Actifs d'impôts exigibles	16	123	124
7. Clients et autres débiteurs (courants)	6.2 & 3	3.185	3.270
8. Trésorerie et équivalents de trésorerie	8	1.207	1.397
9. Autres actifs courants		264	244
TOTAL DE L'ACTIF		17.621	17.717

Etat condensé de la situation financière consolidée (K€), au	note	31/12/2025	31/12/2024
I. TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		4.368	3.468
A. Capitaux propres		4.368	3.468
1. Capital libéré		3.464	3.464
2. Réserves		903	4
II. PASSIFS		13.253	14.248
A. Passifs non courants		2.450	2.691
1. Passifs non courants portant intérêts	6.4	1.881	2.219
2. Provisions non courantes	9	208	81
3. Obligations non courantes résultant des avantages postérieurs à l'emploi	10	321	345
4. Autres passifs non-courants	6.4	39	45
B. Passifs courants		10.803	11.558
1. Passifs courants portant intérêts	6.4	3.975	5.300
Dont passifs courants renouvelables		1.481	1.622
2. Passifs d'impôts exigibles	16	522	558
3. Fournisseurs et autres créditeurs courants	6.4	5.667	4.978
4. Autres passifs courants	6.4	639	721
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		17.621	17.717

La baisse des immobilisations corporelles nettes de 138 K€ résulte d'investissements limités en nouveaux distributeurs à café donnés en location et de la mise à jour de l'estimation de la valeur des biens pris en location (nouveau contrats, indexation des loyers, ...) compensés par les amortissements de la période.

Les immobilisations incorporelles sont en baisse de 56 K€ suite à l'effet combiné de l'investissement en développements informatiques à hauteur de 117 K€ et en rachat d'un fonds de commerce pour un montant de 60K€ diminué des amortissements de la période.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS****RAPPORT DE GESTION**

DocuSign Envelope ID: 32F58D6C-8433-4836-BE45-A799C0377014



Les actifs d'impôts différés (AID) sont en baisse à 2.327 K€ à fin 2025 par rapport à 2.674 K€ à fin 2024. La baisse nette de 348 K€ résulte essentiellement de l'utilisation des AID pour un montant de 401 K€ par imputation d'un montant de pertes fiscales antérieures sur le résultat imposable de 1.603 K€ en 2025. La mise à jour de l'estimation des économies d'impôts futures par l'imputation de pertes fiscales antérieures sur les résultats imposables attendus n'ayant pas conduit à un ajustement sur cette période. Cette réestimation est basée sur le plan financier pluriannuel mis à jour sur base des résultats 2025 et est expliquée en note 16 aux comptes consolidés.

Les stocks en valeur nette sont en hausse de 702 K€, en raison de la combinaison de deux facteurs : d'une part, la hausse des cours de certaines matières premières, principalement le café, et d'autre part, la volonté du groupe d'augmenter les stocks minimum des références principales afin d'en assurer la disponibilité permanente à la vente.

Les créances et autres débiteurs courants sont en légère baisse (-2,6%) malgré l'augmentation du volume des ventes et des prix de ventes. Le rythme de recouvrement des créances commerciales s'est bien maintenu dans ce contexte.

La trésorerie au 31 décembre 2025 est en baisse de 190 K€ et s'élève à 1.207 K€ au 31 décembre 2025.

Les capitaux propres s'établissent à 4.368 K€ au 31 décembre 2025 par comparaison à 3.468 K€ au 31 décembre 2024. Cette augmentation nette de 899 K€ résulte essentiellement du report du résultat total global positif de l'exercice 2025.

La dette financière brute consolidée au 31 décembre 2025 s'élève à 5,9 M€ contre 7,7 M€ au 31 décembre 2024, soit une diminution nette de 1,8 M€.

Compte tenu d'une position de trésorerie de 1,2 M€, la dette financière nette au 31 décembre 2025, considérée comme étant les passifs courants et non courants portants intérêts, s'élève à 4,6 M€ et est en baisse de 1,6 M€ par rapport au 31 décembre 2024.

Les dettes aux « Fournisseurs et autres créditeurs courants » s'établissent à 5.667 K€ en hausse de 729 K€ par rapport au montant de 4.978 K€ au 31 décembre 2024.

1.1.1.3 Règles d'évaluation

Les règles d'évaluation appliquées au 31 décembre 2025 sont identiques à celles adoptées pour l'établissement des états financiers annuels consolidés au 31 décembre 2024.

Le Groupe teste annuellement si les actifs des différentes unités génératrices de trésorerie qui le composent doivent être dépréciés. Si ces tests démontrent que la valeur comptable nette de l'immobilisation est supérieure à sa valeur économique, la valeur comptable nette est réduite à hauteur de sa valeur économique par l'enregistrement d'une charge d'impairment sur la période. Pour l'établissement d'états financiers consolidés intermédiaires, ces tests sont également effectués en cas d'indice de perte de valeur. Aucune charge d'impairment n'a dû être constatée ni en 2025 et ni en 2024 (Cf. note 1 aux comptes consolidés).

1.1.2 Données financières statutaires et commentaires sur les comptes statutaires

Synthétiquement les comptes sociaux se décomposent comme suit.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

Docusign Envelope ID: 32F58D6C-8433-4836-BE45-A799C0377014



1.1.2.1 Compte de résultats statutoire

(en K EUR) après affectation	31/12/2025	31/12/2024
I. VENTES ET PRESTATIONS	14.634	14.698
A. Chiffre d'affaires	13.104	13.037
B. Autres produits d'exploitation	1.530	1.661
II. COUT DES VENTES ET PRESTATIONS	-14.526	-13.960
A. Approvisionnements et marchandises	-9.586	-9.254
B. Services et biens divers	-3.090	-2.874
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	-1.701	-1.630
D. Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations (dotations -, reprises +)	-112	-157
E. Amortissements et réductions de valeur sur stocks et créances (dotations -, reprises +)	-3	-13
F. Autres charges d'exploitation	-34	-32
III. BENEFICE (PERTE) D'EXPLOITATION	108	738
IV. Produits Financiers récurrents	457	423
V. Produits Financiers non récurrents	111	313
VI. Charges Financières récurrentes	-325	-399
VII. Charges Financières non récurrentes	-201	-200
VIII. BENEFICE (PERTE) AVANT IMPOTS	150	875
IX.bis Transferts/prélèvements sur impôts différés & X. Impôts sur le résultat	-4	-25
XI. BENEFICE (PERTE) DE L'EXERCICE	146	850
XII. Prélèvements/transferts aux réserves immunisées		
XIII. BENEFICE (PERTE) A AFFECTER	146	850
A. Report à nouveau	146	850

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2025 est resté quasi inchangé à 13,1 M€ (+0,5%).

Les coûts d'approvisionnement et de marchandises ont pour leur part augmenté plus que proportionnellement au chiffre d'affaires (+3,6%) suite à la répercussion des fortes hausses de prix d'achat de certains cafés plutôt en valeur absolue qu'en valeur relative sur les prix de vente.

Les autres produits d'exploitation sont principalement constitués de la facturation aux filiales pour les services prestés par Fountain s.a. en faveur de ces dernières compte tenu de la centralisation de certaines fonctions.

Les charges d'exploitation, hors 'coûts d'approvisionnement et de marchandises', de l'exercice 2025 s'élèvent à 4.940 K€ contre 4.706 K€ en 2024, soit une hausse modérée de 234 K€ ou + 5,0 % par rapport à l'exercice précédent.

Le cash-flow d'exploitation de l'exercice, calculé comme étant le résultat d'exploitation récurrent expurgé des provisions pour risques et charges, réductions de valeurs et amortissements, s'élève à 223 K€ à comparer aux 908 K€ de l'exercice précédent. Il est essentiellement impacté à hauteur de 285 K€ par la baisse du taux de marge et à hauteur de 234 K€ par la hausse des charges d'exploitation.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS****RAPPORT DE GESTION**

DocuSign Envelope ID: 32F58D6C-8433-4836-BE45-A799C0377014



Le résultat d'exploitation de l'exercice se clôture ainsi, en nette baisse, à 108 K€ pour l'exercice 2025 à comparer à un résultat d'exploitation en 2024 de 738 K€.

Le résultat financier comprend :

- des produits financiers non récurrents à hauteur de 111 K€ provenant de la réinscription à son bilan d'une créance de 111 K€ suite au retour à meilleure fortune de sa filiale Fountain Benelux à laquelle avait été consenti un abandon de créances en 2021.
- des charges financières non récurrentes de 201 K€ relatif à une réduction de valeur sur la créance détenue sur la filiale Danoise .

Hors ces éléments non récurrents, les charges et produits financiers nets se sont élevés à un solde net de 131 K€ en 2025 à comparer à 24 K€ en 2024. A noter que les produits des actifs circulants sont pour l'essentiels constitués de produits d'intérêts sur créances sur les filiales.

Le résultat avant impôts s'établit à 150 K€ en 2025 contre 875 K€ en 2024.

La charge d'impôt, après utilisation des pertes fiscales récupérables, s'établit à 4 K€ en 2025.

Le résultat de l'exercice se clôture en 2025 à 146 K€ contre 850 K€ en 2024.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

Docusign Envelope ID: 32F58D6C-8433-4836-BE45-A799C0377014



1.1.2.2 Bilan statutaire (après affectation)

(en K EUR)	31/12/2025	31/12/2024
FRAIS D'ETABLISSEMENT		
ACTIFS IMMOBILISES	7.432	7.263
I. Immobilisations incorporelles	186	126
II. Immobilisations corporelles	295	303
III. Immobilisations financières	6.951	6.834
ACTIFS CIRCULANTS	6.473	6.807
IV. Créances à plus d'un an	0	0
V. Stocks, Commandes en cours d'exécution	1.589	1.113
VI. Créances à un an au plus	4.045	5.170
VII. Placements de trésorerie	0	0
VII. Valeurs disponibles	699	366
IX. Comptes de régularisation	141	158
TOTAL DE L'ACTIF	13.905	14.070

(en K EUR)	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES	4.162	4.015
I. Capital souscrit	3.018	3.018
II. Prime d'émission	802	802
IV. Réserves	302	1.410
V. Bénéfice reporté	40	-1.215
PROVISIONS, IMPOTS DIFFERES	11	11
VII.A. Provisions pour risques et charges	11	11
DETTES	9.733	10.043
VIII. Dettes à plus d'un an	93	169
IX. Dettes à un an au plus	9.552	9.803
X. Comptes de régularisation	88	71
TOTAL DU PASSIF	13.905	14.070

Les immobilisations financières sont constituées pour l’essentiel de participations sur les entreprises liées et de créances sur ces mêmes entreprises liées.

Les participations sur entreprises liées présentent une valeur nette inchangée de 1.457 K€ au 31 décembre 2025.

Les créances long terme sur entreprises liées présentent au 31 décembre 2025 une valeur nette de 5.470K€ par rapport aux 5.353 K€ au 31 décembre 2024, soit une hausse de 117 K€ suite au reclassement d’une partie de la créance commerciale sur la filiale Danoise et à la réduction de valeur sur cette même créance pour un montant de 200 K€.

Les stocks sont en hausse de 476 K€ à 1.589 K€ sur la période suite aux augmentations récentes des prix d’achats et à la volonté de s’assurer un stock minimum plus conséquent sur les références stratégiques.

Les créances à un an au plus sont en diminution à 4.045 K€ par rapport au montant de 5.170 K€ au 31 décembre 2024.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS****RAPPORT DE GESTION**

DocuSign Envelope ID: 32F58D6C-8433-4836-BE45-A799C0377014



Parmi ces créances, les « Créances commerciales », essentiellement sur les autres sociétés du groupe Fountain, ont baissé de 3.545 K€ au 31 décembre 2024 à 2.275 K€ au 31 décembre 2025, soit une baisse de 1.268 K€.

Les autres créances à un an au plus s'élèvent à 1.769 K€ au 31 décembre 2025, en hausse de 144 K€ par rapport au solde de 1.625 K€ au 31 décembre 2024. Ces autres créances sont composées pour l'essentiel d'intérêts sur avances à recevoir des autres sociétés du groupe Fountain.

Les valeurs disponibles s'élèvent à 699 K€ en hausse de 333 K€ par rapport au montant de 366 K€ au 31 décembre 2024.

Au 31 décembre 2025, les capitaux propres s'élèvent à 4.162 K€ correspondant au solde de 4.015 K€ au 31 décembre 2024 augmenté du résultat net positif de 146 K€ pour l'exercice 2025.

Les dettes financières à court et long terme de la société au 31 décembre 2025 s'élèvent à 681 K€ contre 2.030 K€ au 31 décembre 2024, soit une diminution de -1.349 K€.

Compte tenu d'une position de trésorerie de 699 K€ au 31 décembre 2025, contre 366 K€ au 31 décembre 2024, la dette financière nette s'élève au 31 décembre 2025 à -18 K€ à comparer à 1.664 K€ au 31 décembre 2024, soit une diminution de 1.682 K€ par rapport au 31 décembre 2024.

Les dettes commerciales s'élèvent à 2.938 K€, en hausse de 488 K€ ou 20% par rapport à la situation au 31 décembre 2024 et ne souffrent d'aucun retard important de paiement sauf cas de contestation éventuelle. Fountain continue à respecter ainsi ses engagements vis-à-vis de ses fournisseurs.

Les autres dettes s'élèvent à 6.027 K€ au 31 décembre 2025, en hausse de 534 K€ par rapport au solde au 31 décembre 2024. Ces dettes sont constituées pour l'essentiel des dettes de cash-pooling et autres dettes en compte courant vis-à-vis de sociétés du groupe, soit 5.640 K€ au 31 décembre 2025, à comparer à 5.128 K€ au 31 décembre 2024.

1.1.2.3 Capital social

Au 31 décembre 2025, le capital social était resté inchangé par rapport au 31 décembre 2024 et s'élevait à 3.017.652,27 €, représenté par 5.977.293 actions conférant un droit de vote, en telle sorte que le dénominateur ou nombre total de droit de vote existant est de 5.977.293.

1.1.2.4 Règles d'évaluation

Les règles d'évaluation appliquées au 31 décembre 2025 sont identiques à celles adoptées pour l'établissement des comptes statutaires annuels au 31 décembre 2024.

La Société teste annuellement si les actifs immobilisés financiers doivent être dépréciés. Si ces tests démontrent que la valeur comptable nette de l'immobilisation est supérieure à sa valeur économique, la valeur comptable nette est réduite à hauteur de sa valeur économique par l'enregistrement d'un amortissement exceptionnel sur la période. Aucun amortissement exceptionnel n'a dû être constatée ni en 2025 et ni en 2024 (Cf. la note 1 aux états financiers consolidés infra).

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

Docusign Envelope ID: 32F58D6C-8433-4836-BE45-A799C0377014



1.1.3 Recherche et développement

Aucune dépense de recherche et développement au sens de l'IAS 38 n'a été encourue, ni comptabilisée à l'actif du bilan consolidé. De même aucune dépense de recherche et développement n'a été encourue, ni comptabilisée à l'actif du bilan statutaire.

1.1.4 Affectation du résultat

Au terme de l'exercice, le résultat statutaire de la société s'élève à 146.269,68 €, le résultat reporté de l'exercice précédent est de -1.214.839,57 € et la réserve légale est excédentaire au 10% du montant du capital social à hauteur de 1.108.635,55 €.

Le Conseil propose à l'assemblée générale :

- d'affecter ce bénéfice aux Résultats reportés pour un montant de 146.269,68€
- et de procéder à un transfert de la partie excédentaire de la réserve légale vers le report à nouveau pour un montant de 1.108.635,55 €, la partie concernée étant devenue disponible.

Après ces opérations, le résultat reporté au 31 décembre 2025 s'élève à :

Résultat de l'exercice :	146.269,68 EUR
Dividende :	0,00 EUR
Transfert de la réserve légale :	1.108.635,55 EUR
Résultats reportés :	40.065,66 EUR

1.1.5 Rachat d'actions propres

Le conseil d'administration va proposer à la prochaine assemblée générale des actionnaires d'autoriser la société à acquérir ses propres actions, conformément aux dispositions du Code des sociétés et des associations.

Cette autorisation aurait pour objectif d'optimiser la structure du capital, de couvrir des plans d'intéressement éventuels ou de soutenir la liquidité du titre.

La demande d'autorisation du rachat d'actions propres ainsi que la modification de l'article y relatif dans les statuts de la société sont formulées ci-après et seront soumises à la prochaine assemblée générale:

- Autorisation au conseil d'administration d'acquérir, échanger et/ou aliéner en bourse ou de toute autre manière, des actions propres de la société.

Proposition de décision : « L'assemblée générale décide que, conformément à l'article 7:215 du Code des sociétés et des associations, le conseil d'administration est autorisé, sans autre décision de l'assemblée générale, dans les limites prévues par la loi et pour une période de trois ans à dater de la publication aux annexes du Moniteur belge de la modification des statuts décidée par l'assemblée générale ordinaire du 25 mai 2026, à acquérir, échanger et/ou aliéner en Bourse ou de toute autre manière, des actions propres de la Société en vue de lui éviter un dommage grave et imminent.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS****RAPPORT DE GESTION**

Docusign Envelope ID: 32F58D6C-8433-4836-BE45-A799C0377014



En outre, conformément au même article, le conseil d'administration est autorisé, sans autre décision de l'assemblée générale, dans les limites prévues par la loi pour une période de cinq ans prenant cours le jour de la publication aux annexes du Moniteur belge de la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 25 mai 2026 à acquérir un maximum de vingt pour cent (20%) du nombre total d'actions émises par la Société, pour une contre-valeur de minimum 0,10 euros et de maximum de dix pour cent (10%) supérieure à la moyenne des cours des transactions des trente (30) derniers jours.»

- Modification de l'article 6 des statuts relatif au rachat d'actions propres de la société.

Proposition de décision : « L'assemblée générale décide de mettre l'article 6 des statuts relatif au rachat d'action en conformité avec la décision qui précède :

Article 6 : Rachat d'actions

Conformément à l'article 7:215 du Code des sociétés et des associations, le conseil d'administration est autorisé, sans autre décision de l'assemblée générale, dans les limites prévues par la loi et pour une période de trois ans à dater de la publication aux annexes du Moniteur belge de la modification des statuts décidée par l'assemblée générale ordinaire du 25 mai 2026, à acquérir, échanger et/ou aliéner en Bourse ou de toute autre manière, des actions propres de la Société en vue de lui éviter un dommage grave et imminent. En outre, conformément au même article, le conseil d'administration est autorisé, sans autre décision de l'assemblée générale, dans les limites prévues par la loi pour une période de cinq ans prenant cours le jour de la publication aux annexes du Moniteur belge de la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 25 mai 2026 à acquérir un maximum de vingt pour cent (20%) du nombre total d'actions émises par la Société, pour une contre-valeur de minimum 0,10 euros et de maximum de dix pour cent (10%) supérieure à la moyenne des cours des transactions des trente (30) derniers jours.

Conformément à l'article 7 :218, § 1er du Code des sociétés et des associations, le conseil d'administration est autorisé à aliéner les actions ou les certificats cotés acquis en vertu des autorisations conférées dans le présent article.»

1.1.6 Succursales

La société n'a pas de succursale.

1.1.7 Evénements importants survenus au cours de l'exercice

En 2025, la société a poursuivi son désendettement et elle a terminé de rembourser au 31 décembre 2025 ses emprunts historiques à l'exception du remboursement du solde des dettes de Wallonie-Entreprendre qui n'a été prélevé par le créancier que tout début janvier 2026.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS****RAPPORT DE GESTION**

DocuSign Envelope ID: 32F58D6C-8433-4836-BE45-A799C0377014

**1.1.8 Événements importants survenus après la clôture de l'exercice**

La société a pu lever, au cours du premier trimestre 2026, l'ensemble des nombreuses garanties qui étaient associées à ses emprunts historiques (voir Note 17 ci-après).

Elle a également sécurisé de nouveaux financements (les accords ont été obtenus et les conventions sont en cours de signature) dont :

- une ligne additionnelle de financement de 0,5 M€ ;
- un nouveau crédit d'investissement de 1,0 M€ amortissable d'une maturité de 3 ans.

qui lui permettront de soutenir les projets de développement tout en maintenant une structure financière solide et équilibrée.

Enfin, la société a communiqué en date du 3 avril 2026 avoir été victime d'un incident de cybersécurité de type ransomware impliquant un accès non autorisé à une partie de son environnement informatique et ayant entraîné l'extraction de certaines données.

A ce stade, Fountain ne s'attend pas à ce que cet incident ait un impact défavorable significatif sur sa situation financière ou ses résultats d'exploitation.

1.1.9 Perspectives

En 2026, la société entend accélérer l'exécution de son plan stratégique 2025-2028 avec pour priorités :

- Le renforcement continu de l'offre à forte valeur ajoutée, afin d'accompagner la montée en gamme et d'augmenter la contribution des segments stratégiques ;
- Le développement des comptes nationaux et multi-sites, levier clé de croissance organique et d'amélioration de la récurrence du chiffre d'affaires ;
- La poursuite des investissements structurants soutenant l'expansion commerciale et opérationnelle.

1.1.10 Circonstances susceptibles d'exercer une influence notable sur le développement de la société

Comme décrit précédemment, la société a sécurisé de nouveaux financements à hauteur de 1,5M€ qui lui permettront de soutenir les projets de développement tout en maintenant une structure financière solide et équilibrée.

D'autre part, Fountain entend renforcer sa dynamique commerciale grâce à l'implémentation de son nouveau CRM et à une meilleure lead-generation qui continuera à être soutenue par la tendance actuelle du marché favorisant les cafés de qualité et la valorisation de la « *Pause-café* » dans un environnement agréable va continuer de porter ses fruits. Fountain vise un chiffre d'affaires consolidé en 2026 de l'ordre de 31,6 M€, soit une croissance +4,4 %, avec le maintien de son niveau d'EBITDA.

Les principaux coûts susceptibles d'impacter les prévisions financières en 2025 et au-delà concerne les éléments suivants :

- Hausse des prix d'achats
- Hausse des coûts de ressources humaines

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS****RAPPORT DE GESTION**

DocuSign Envelope ID: 32F58D6C-8433-4836-BE45-A799C0377014



- Hausse des coûts de transports
- Hausse des coûts d'énergie des bâtiments
- Hausse générale des prix

Par ailleurs, Fountain a pour politique de répercuter les hausses de prix des marchandises mais aussi des coûts d'exploitation dans ses prix de vente.

En ce qui concerne l'impact des conflits en Ukraine ou au Moyen-Orient, Fountain n'est pas directement affectée par ces conflits. En effet, Fountain n'a aucun client ni fournisseur dans les pays concernés directement par le conflit et les produits tels que le café, le thé, le cacao ne proviennent pas de la zone de conflit.

1.2 Gouvernance

1.2.1 Charte de gouvernance d'entreprise

1.2.2 Conseil d'Administration

1.2.2.1 Composition

Le Conseil d'Administration est actuellement composé de 6 administrateurs, dont 3 administrateurs indépendants. Les critères d'évaluation de l'indépendance des administrateurs sont ceux retenus par le Code belge de Gouvernance d'Entreprise de 2020.

La composition du Conseil d'Administration a été la suivante en 2025.

- **Sparaxis s.a.**, représentée par Isabelle Devos, Administrateur – a été nommée par l'assemblée générale ordinaire de 2024 en remplacement de **Wallonie-Entreprendre s.a.**, représentée également par Isabelle Devos, administrateur.
Isabelle Devos est Conseiller et Analyste de Financement à la Sogepa et administrateur de sociétés.
Pour rappel, le mandat de Wallonie-Entreprendre venait à échéance à l'assemblée générale ordinaire de 2025 et avait été renouvelé exceptionnellement pour une durée d'un an jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2026. Sparaxis a démissionné de sa fonction en date du 8 janvier 2026 considérant que sa mission d'accompagnement du Conseil d'Administration de Fountain étant terminée.
- **Valor Conseil s.r.l.**, représentée par Valérie Clar-Baïssas – a été nommée par l'assemblée générale ordinaire de 2024 en remplacement de Madame **Valérie Clar-Baïssas**, administratrice indépendante depuis l'assemblée générale du 27 mai 2019.
Pour rappel, le mandat de Madame Clar-Baïssas venait à échéance à l'assemblée générale ordinaire de 2023 et avait été renouvelé jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2026.
Valérie Clar-Baïssas est Directrice des financements et de la trésorerie du Groupe OPmobility.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

Docusign Envelope ID: 32F58D6C-8433-4836-BE45-A799C0377014



- **Dare-Consulting s.r.l.**, représentée par Frédéric Tiberghien, a été nommée administrateur indépendant à l'assemblée générale ordinaire du 8 septembre 2020. A la suite de cette assemblée générale, le même jour, il a été nommé président par le conseil d'administration. Son mandat venait à échéance à l'assemblée générale ordinaire de 2024 et a été renouvelé jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2027.
Frédéric Tiberghien est administrateur de sociétés.
- **Othilie Nicod – Entrepreneur individuel**, représentée par Othilie Nicod, administratrice indépendante nommée par l'assemblée générale ordinaire du 30 mai 2022 et dont le mandat venait à échéance à l'assemblée générale ordinaire de 2025. Son mandat n'ayant malencontreusement pas été renouvelé par l'assemblée générale ordinaire de 2025, elle a été co-optée par le Conseil d'Administration du 12 septembre 2025 jusqu'à l'assemblée générale de 2026 qui régularisera cette nomination pour une durée de 3 années.
- **Quaeroq n.v.**, représentée par Lynn De Proft, administrateur nommé à l'assemblée générale du 30 mai 2023. Son mandat vient à échéance à l'assemblée générale ordinaire de 2026.
- **The Multiplier b.v.**, représentée par Axel Vuylsteke, nommée comme administrateur indépendant par l'assemblée générale ordinaire de 2024 et dont le mandat vient à échéance à l'assemblée générale ordinaire de 2027.
Axel Vuylsteke est CEO de la société Vinventions

Le secrétariat du Conseil d'Administration a été assuré par VanGils Consulting b.v., représentée par Pierre Gillis, C.F.O..

Lors de la proposition de nouveaux administrateurs, le Conseil prend en considération tous les critères applicables à l'évaluation de l'indépendance de ceux-ci et détermine sur la base des renseignements fournis par tous les administrateurs sur leur relation avec le Groupe Fountain, sont indépendants.

Compte tenu de l'acquisition en mai 2021 par Frédéric Tiberghien, représentant de Dare-Consulting srl, présidente du conseil d'administration de plus de 10,0% des actions constituant le capital de la société, le conseil d'administration a estimé que Dare-Consulting srl n'est plus considéré comme administrateur indépendant.

Le Conseil est donc composé de 3 administrateurs indépendants en les personnes de Valérie Clar-Baïssas représentant la société Valor Conseil s.r.l., Othilie Nicod – Entrepreneur individuel et Axel Vuylsteke représentant la société The Multiplier b.v. et de 3 administrateurs non indépendants, Dare-Consulting s.r.l., Sparaxis s.a. (jusqu'au 8 janvier 2026) et Quaeroq n.v.

1.2.2.2 Rôle et fonctionnement

Le Conseil d'Administration se réunit autant de fois que le nécessite la gestion de la société. En temps normal, il tient 6 réunions par an.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS****RAPPORT DE GESTION**

DocuSign Envelope ID: 32F58D6C-8433-4836-BE45-A799C0377014



Les statuts prévoient que les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité simple des voix. En cas de partage des voix, la voix du Président du Conseil ou de son remplaçant est prépondérante.

Pour ce qui concerne l'exercice de ses responsabilités et de suivi, au minimum, le conseil d'administration:

- suit les résultats commerciaux et financiers de manière régulière, en lien avec la stratégie de la société;
- contrôle et examine l'efficacité des comités du Conseil d'Administration ;
- prend toutes les mesures nécessaires pour assurer l'intégrité et la publication, en temps utile, des états financiers et des autres informations significatives, financières ou non financières, communiquées aux actionnaires et actionnaires potentiels ;
- approuve un cadre référentiel de contrôle interne et de gestion des risques mis en place par le Comité de Gestion ;
- examine la mise en œuvre de ce cadre référentiel en tenant compte de l'examen réalisé par le Comité d'Audit ;
- supervise les performances du commissaire et/ou du réviseur d'entreprises et supervise la fonction d'audit interne, en tenant compte de l'examen réalisé par le Comité d'Audit ;
- décrit les principales caractéristiques des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques de la société.

Les compétences principales du Conseil d'Administration sont les suivantes : définition de la stratégie, approbation des budgets annuels et pluriannuels, nominations et rémunérations du Comité de Gestion, fixation des règles d'évaluation, suivi des résultats, engagements financiers à long terme, fusions, acquisitions, alliances stratégiques, désinvestissements, attribution de stock-options, arrêtés des comptes annuels et consolidés,

Le Conseil d'Administration se charge également d'organiser un contrôle efficace externe et interne de la société.

Le Conseil d'Administration est informé périodiquement des résultats des ventes, du compte de pertes et profits, de la situation de trésorerie, des investissements ainsi que de tous les éléments pertinents lui permettant d'évaluer l'évolution et la performance de la société.

Le Conseil d'Administration reçoit en outre pour chaque sujet toutes les informations utiles qui lui permettront de prendre les décisions dans les domaines qui lui sont attribués.

Le Conseil d'Administration s'assure que ses obligations vis-à-vis de tous les actionnaires soient comprises et remplies. Il rend compte aux actionnaires de l'exercice de ses responsabilités.

Le Conseil d'Administration a notamment prévu la possibilité pour ses membres de faire appel à des experts indépendants aux frais de la société.

Le Conseil d'Administration a également défini une procédure concernant les informations internes qui doivent être fournies à tous ses membres.

Le Conseil a par ailleurs approuvé les règles concernant l'exercice de la fonction d'administrateur, ainsi que celles relatives à la tenue des réunions du Conseils d'Administration.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS****RAPPORT DE GESTION**

DocuSign Envelope ID: 32F58D6C-8433-4836-BE45-A799C0377014

**1.2.3 Comité de Nominations et de Rémunérations**

Comme indiqué ci-avant, en date du 18 juin 2018, le conseil d'administration a pris les décisions suivantes avec effet au 1er juillet 2018 faire usage des exemptions prévues par les articles 7:99 et 7:100 du Code des Sociétés et des Associations et de faire assumer par le conseil d'administration les rôles du comité d'audit et du comité de nominations et de rémunérations.

1.2.4 Comité d'Audit

Comme indiqué ci-avant, en date du 18 juin 2018, le conseil d'administration a pris les décisions suivantes avec effet au 1er juillet 2018 faire usage des exemptions prévues par les articles 7:99 et 7:100 du Code des Sociétés et des Associations et de faire assumer par le conseil d'administration les rôles du comité d'audit et du comité de nominations et de rémunérations.

Le Conseil d'Administration est composé de personnes compétentes en matière de gestion financière, de comptabilité et d'audit interne, de droit des sociétés et de corporate governance en les personnes d'Isabelle Devos, représentante permanente de Sparaxis s.a. et de Valérie Clar-Baïssas, représentant la société Valor Conseil s.r.l..

Isabelle Devos est diplômée en Administration des Affaires ainsi qu'en Cambisme et Finance internationale; elle est Senior Invest Manager chez Wallonie-Entreprendre s.a. (née de la fusion des sociétés publiques de financement SOGEPA s.a., SRIW s.a. et SOWALFIN s.a. depuis le 01/01/2023) et administratrice de sociétés.

Valérie Clar-Baïssas est diplômée en administration des affaires et titulaire d'un Master en Business International de l'Université de Paris IX ; après avoir travaillé en banque chez BNP Paribas, chez ECONOCOM, elle est directrice des financements et de la trésorerie du Groupe Opmobility.

Le CEO, le CFO, les auditeurs externes et tout membre de la direction ou du contrôle de gestion du groupe peuvent être invités à participer aux réunions du Conseil d'administration statuant sur les questions d'audit.

Au moins deux fois par an, le conseil d'administration rencontre les auditeurs externes pour procéder à un échange de vues sur toute question relevant de son règlement d'ordre intérieur et sur tout autre problème mis en évidence par le processus d'audit et, en particulier, les faiblesses significatives du contrôle interne.

En effet, au moins une fois par an, le conseil d'administration examine les systèmes de contrôle interne et de gestion des risques mis en place par le Comité de Gestion pour s'assurer que les principaux risques sont correctement identifiés, gérés et portés à connaissance.

Le Conseil d'Administration a également prévu un dispositif spécifique par lequel le personnel de la société peut confidentiellement faire part directement au Président du Conseil d'Administration de ses préoccupations à propos d'irrégularités éventuelles en matière de rapportage financier ou d'autres sujets.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS****RAPPORT DE GESTION**

DocuSign Envelope ID: 32F58D6C-8433-4836-BE45-A799C0377014



En 2025, le Conseil d'Administration s'est réuni à plus de 2 reprises sur des questions d'audit, dont, pour l'essentiel, sur l'évolution des activités dans le cadre du financement des opérations, le budget, les comptes semestriels et annuels, la reconnaissance d'actifs d'impôts différés, le risque de trésorerie et la continuité de l'activité du Groupe telle que préparée par le management.

1.2.5 Comité de Gestion

En 2025, Le Comité de Gestion était composé du CEO, du CFO, de la HR Manager, de la Purchase & Supply Chain Manager, de la Directrice Marketing et du Directeur Régional de Javry.

Le CEO assure la communication régulière avec le Président du Conseil d'Administration et coordonne les actions du Comité de Gestion. Le CEO ne peut être Président du Conseil d'Administration.

Le Comité de Gestion, au minimum :

- est chargé de la conduite de la société ;
- met en œuvre la stratégie approuvée par le Conseil d'Administration en tenant compte des valeurs de l'entreprise, de ses politiques clés et des risques qu'elle accepte de prendre ;
- met en place un système de contrôles internes (systèmes d'identification, d'évaluation, de gestion et de suivi des risques financiers et autres), basés sur le cadre référentiel approuvé par le conseil d'administration, sans préjudice du rôle de suivi du Conseil d'Administration ;
- soumet au Conseil d'Administration la préparation exhaustive, ponctuelle, fiable et exacte des états financiers, conformément aux normes comptables et aux politiques de la société ;
- prépare la communication adéquate des états financiers et des autres informations significatives financières et non financières de la société ;
- soumet au Conseil d'Administration une évaluation objective et compréhensible de la situation financière de la société ;
- fournit en temps utile au Conseil d'Administration toutes les informations nécessaires à l'exécution de ses obligations ;
- est responsable à l'égard du Conseil d'Administration et lui rend compte de l'exercice de ses fonctions.

En 2025, le Comité de gestion était composé comme suit :

- Jean-Philippe Faligot, CEO depuis le 1^{er} septembre 2023,
- VanGils Consulting b.v., représentée par Pierre Gillis, CFO depuis septembre 2022
- Estelle Venant, Directeur achats, production et technique, depuis le 2 janvier 2023,
- Estelle Tissier Dalla-Torre, Directrice des ressources humaines, depuis janvier 2016,
- Morgane Jouan, représentant Morgane LTR J Consulting, Directrice Marketing, depuis novembre 2024,
- Sébastien Meunier, représentant Sebastien Meunier Consulting, Directeur Régional de Javry, depuis novembre 2024.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

DocuSign Envelope ID: 32F58D6C-8433-4836-BE45-A799C0377014



Membres du Comité de gestion	Fonction	Date d'entrée	Date de sortie
Jean-Philippe Faligot	CEO	01/09/2023	-
VanGils Consulting b.v., représentée par Pierre Gillis	CFO	01/09/2022	-
Estelle Venant	CSCO	01/01/2023	-
Estelle Tissier	Directrice des Ressources Humaines	01/01/2016	-
Morgane Jouan LTR J Consultin représentée par M. Jouan	Directrice Marketing	28/11/2024	
Sebastien Meunier Consulting, représentée par S. Meunier	CTO	28/11/2024	

1.2.6 Diversité au sein du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif

Cette section reprend les informations requises conformément aux articles 3:32, §2 et 3:6, §2, 6° du CSA.

1.2.6.1 Diversité au sein du Conseil d'Administration

En ce qui concerne la composition du Conseil d'Administration, les exigences légales en vigueur en Belgique relatives à la diversité des genres sont appliquées et ont été intégrées au processus de recrutement et de nomination des membres du Conseil. En cas de remplacement ou de désignation d'un membre du Conseil d'Administration, Fountain vise systématiquement à améliorer la mixité du Conseil. Par ailleurs, compte tenu de la part importante des activités de Fountain en France, le Conseil d'Administration attache aussi une importance particulière à intégrer en son sein des personnes ayant la connaissance du marché français. Ainsi, le Conseil est actuellement composé de 6 membres, dont 4 femmes et 2 hommes et dont 4 Belges et 2 Français.

Genre	Hommes	Femmes		
# Personnes	2	4		
Age	40 à 50	50 à 60	> 60	
# Personnes	3	3		
Nationalité	Belge	Française	Autre	
# Personnes	4	2		
Années dans la fonction	< 5 ans	de 5 à 10 ans	de 10 à 20 ans	> 20 ans
# Personnes	3	2	1	

1.2.6.2 Diversité au sein du Comité de Gestion

Fountain vise également à promouvoir la diversité des genres et des expériences au sein du Comité de Gestion. Par ailleurs, comme pour le Conseil d'Administration, Fountain s'efforce également d'intégrer au sein du Comité de Gestion des personnes ayant la connaissance et la sensibilité des 2 marchés les plus importants de Fountain à savoir la France et la Belgique. Actuellement, le Comité de Gestion est composé de 6 membres dont 3 femmes et 3 hommes et dont 4 Français et 2 Belges.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

DocuSign Envelope ID: 32F58D6C-8433-4836-BE45-A799C0377014



Genre	Hommes	Femmes		
# Personnes	3	3		
Age	30 à 40	40 à 50	50 à 60	
# Personnes	2	1	3	
Nationalité	Belge	Française	Autre	
# Personnes	2	4		
Années dans la fonction	< 5 ans	de 5 à 10 ans	de 10 à 20 ans	> 20 ans
# Personnes	5	1		

1.2.7 Systèmes de contrôle interne et de gestion des risques

Le système de contrôle interne mis en place se caractérise par les éléments suivants :

- Établissement d'un budget annuel mensualisé pour chaque entité constituant le groupe.
- Engagement du groupe sous condition de doubles signatures dans les limites des pouvoirs définis par le conseil d'administration du Groupe et principalement délégués à la direction générale et financière du groupe.
- Système de procédures internes visant à garantir le bon fonctionnement du Groupe, dont principalement :
 - Définition des pouvoirs d'engagement en matière de contrats commerciaux, de contrat fournisseur, d'engagement de ressources humaines et de modification des conditions de rémunérations,
 - Gestion des accès aux systèmes informatiques de gestion des données.
- Analyses périodiques (hebdomadaires, mensuelles suivant les transactions et les types d'informations) de l'évolution des différentes entités du groupe par le Contrôle de Gestion et le Comité de Gestion.

1.2.8 Opérations avec les parties liées

Conformément aux recommandations du Code belge de Gouvernance d'Entreprise, la société a adopté des règles de conduite relatives aux opérations avec une personne liée qui contiennent des exigences applicables aux membres du Conseil et au Comité de Gestion, en plus des exigences en matière de conflits d'intérêts.

Le prêt d'actionnaire de QuaeroQ pour un montant de 300 K€, dont le remboursement était prévu en 12 trimestrialités de 25.000 € de mars 2023 à décembre 2025, a été modifié par un moratoire signé le 29 mars 2023 et a été remboursé par un versement global de 300.000 € le 31 décembre 2025.

Le prêt de l'administrateur Wallonie-Entreprendre, lui-même représentant la Région Wallonne, dont le remboursement était prévu en 5 trimestrialités égales de 46.875 € K€ de mars 2023 à mars 2024, a été modifié par un moratoire signé le 31 mars 2023 et sera remboursé en 11 trimestrialités égales de 8.523 € de mars 2023 à septembre 2025 et le solde de 140.625 € a été entièrement remboursé le 2 janvier 2026.

Le prêt complémentaire de Wallonie-Entreprendre pour un montant de 625 K€, dont le remboursement était prévu en 12 trimestrialités quasi égales de mars 2023 à décembre 2025, a également été modifié par un moratoire signé le 31 mars 2023 et sera remboursé en 11 trimestrialités égales de 36.932 € de mars 2023 à septembre 2025 et le solde de 218.750 € a été entièrement remboursé le 2 janvier 2026.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS****RAPPORT DE GESTION**

DocuSign Envelope ID: 32F58D6C-8433-4836-BE45-A799C0377014

**1.2.9 Conflits d'intérêts**

Le Conseil n'a eu à connaître de résolutions mettant en cause les dispositions des articles 7:96 et 7:97 du Code des Sociétés et Associations.

1.2.10 Mandats - Propositions de nominations

Le Conseil d'Administration propose les décisions suivantes à l'Assemblée Générale du 26 mai 2026.

1. Mandat d'Administrateurs :

- a) Renouvellement du mandat de Valor Conseil s.r.l., représentée par Madame Valérie Clar-Baïssas.

Le Conseil d'Administration fait la proposition suivante de nomination.

Proposition de décision : « L'Assemblée Générale constate que le mandat d'administrateur de Valor-Conseil s.r.l. est arrivé ce jour à échéance. En conséquence, l'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'administrateur de la société Valor-Conseil s.r.l., ayant son siège social sis 19 Avenue Alphonse XIII à B-1180 Uccle, inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 1005.375.997, ayant comme représentant permanent Madame Valérie Clar-Baïssas, enregistré au registre national sous le numéro 65.05.01-692.96 pour la période courant à partir de ce jour et venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice social se clôturant le 31 décembre 2028.

L'Assemblée confirme que Valérie Clar-Baïssas répond aux critères d'indépendance. »

- b) Renouvellement du mandat de Quaeroq b.v., représentée par Lynn De Proft.

Le Conseil d'Administration fait la proposition suivante de nomination.

Proposition de décision : « L'Assemblée Générale constate que le mandat d'administrateur de Quaeroq b.v. est arrivé ce jour à échéance. En conséquence, l'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'administrateur de la société Quaeroq b.v., ayant son siège social sis 10 Bte 3.1 Kalkhoevestraat à B-8790 Waregem, inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0862.330.988, ayant comme représentant permanent Madame Lynn De Proft, enregistrée au registre national sous le numéro 81.06.17-114.52 pour la période courant à partir de ce jour et venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice social se clôturant le 31 décembre 2028. »

- c) Régularisation de la situation d'une administratrice – confirmation de la cooptation d'Othilie Nicod et nomination en qualité d'administratrice indépendante pour la durée restante du mandat.

Le Conseil d'Administration fait la proposition suivante de régularisation et de nomination.

Proposition de décision : « L'Assemblée Générale constate que le mandat d'administratrice d'Othilie Nicod – Entrepreneur individuel qui était arrivé à échéance lors de l'assemblée

20 / 31

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS****RAPPORT DE GESTION**

DocuSign Envelope ID: 32F58D6C-8433-4836-BE45-A799C0377014



générale de 2025 n'a pas été renouvelé. L'Assemblée Générale prend acte de la cooptation de Madame Othilie Nicod en qualité d'Administratrice indépendante par le Conseil d'Administration du 12 septembre 2025.

En conséquence, l'Assemblée Générale décide de confirmer la cooptation de Madame Othilie Nicod en qualité d'administratrice indépendante décidée par le conseil d'administration du 12 septembre 2025.

L'assemblée décide ensuite de nommer Othilie Nicod – Entrepreneur individuel, enregistrée sous le SIREN 790 532 642 et avec siège 9 Villa Santos Dumont, à 75015 Paris, France, représentée par Madame Othilie Nicod, née le 29 décembre 1979 à Ris-Orangis en France, portant passeport français n° 19AK44183 et domiciliée 9 Villa Santos Dumont, 75015 Paris, France, en qualité d'administratrice pour la durée restante du mandat initial venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice social se clôturant le 31 décembre 2027.

L'Assemblée confirme que Othilie Nicod répond aux critères d'indépendance.»

- d) Nomination de la société Bernard Razaghi Finance s.r.l, représentée par Hossein, Christophe, Bernard Razaghi-ASL comme administrateur.

Le Conseil d'Administration fait la proposition suivante de nomination.

Proposition de décision : « L'Assemblée décide de nommer en qualité d'administrateur la société Bernard Razaghi Finance s.r.l., sise Avenue Henri Ellebout, 2A, à 1180 Uccle, inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 885.494.489, avec comme représentant permanent Monsieur Hossein, Christophe, Bernard Razaghi-ASL, portant passeport français n° CJYP86N34 et domicilié Avenue Henri Ellebout, 2A, à 1180 UCCLE pour la période courant à partir de ce jour et venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice social se clôturant le 31 décembre 2028.

L'Assemblée confirme que Monsieur Hossein, Christophe, Bernard Razaghi-ASL répond à tous les critères prévus par l'article 7:87 du Code des Sociétés et des Associations et sera en conséquence considéré comme administrateur indépendant.»

2. Mandat de Commissaire :

Le mandat de commissaires aux comptes statutaires et consolidés de la société BDO - Réviseurs d'Entreprises S.R.L. représentée par Christophe Colson a été renouvelé pour 3 ans par l'assemblée générale ordinaire de mai 2024.

Aucune nouvelle décision n'est requise.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS****RAPPORT DE GESTION**

DocuSign Envelope ID: 32F58D6C-8433-4836-BE45-A799C0377014

**1.3 Rapport de rémunérations****1.3.1 Politique de rémunération**

En date du 18 juin 2018, le Conseil d'Administration a pris la décision de faire usage des exemptions prévues par les articles 7:99 §3 et 7:100 §4 du Code des Sociétés et des Associations et faire assumer par le conseil d'administration le rôle du comité de nomination et de rémunération.

En conséquence, à compter du 1er juillet 2018, le Comité de Nomination et Rémunération, a été fusionnés dans le Conseil d'Administration qui en a repris les responsabilités.

La politique de rémunération est revue sur base annuelle par le Conseil d'Administration. Cette dernière est en adéquation avec le Code belge de Gouvernance d'Entreprise 2020 ainsi que la Charte de Gouvernance d'Entreprise 2020 du Groupe Fountain. Les rémunérations individuelles des administrateurs et membres du Comité de Gestion sont fixées sur base des pratiques et normes du marché. Pour ce faire, le Conseil d'Administration peut s'appuyer sur des études indépendantes publiées pour les administrateurs (entre autres par l'association Guberna) et pour les membres du Comité de Gestion par les sociétés spécialisées dans le secteur du recrutement. Le Conseil d'Administration établit une proposition de rémunération, la discute et la vote.

1.3.1.1 Rémunérations des Administrateurs

Les mandats des Administrateurs sont rémunérés au moyen d'une rémunération fixe annuelle pour autant que les Administrateurs aient un taux de présence de plus de 50% aux réunions et de jetons de présence. Les mandats d'Administrateurs exécutifs

Aucun bonus ou rémunération variable n'est prévu.

Le Conseil d'Administration a opté, dans le courant de l'année 2020, de ne pas attribuer de rémunération en actions aux Administrateurs et ce compte tenu de la petite taille du Groupe, du peu de liquidité sur le titre, de la faible importance des montants concernés et de la technicité de l'opération. Il a cependant demandé à ses Administrateurs de souscrire à l'augmentation de capital réalisée en 2020 afin de s'assurer que ceux-ci s'inscrivent également dans une perspective d'actionnaires à long terme de la société.

Les administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale pour des durées de 3 à 6 ans.

Pour l'exercice 2025, ces rémunérations sont détaillées aux points 5.3.3 ci-dessous.

1.3.1.2 Rémunérations des membres du Comité de Gestion

Les rémunérations ou honoraires des membres du Comité de Gestion comprennent une partie fixe et une partie variable. Le Groupe a comme politique d'offrir une rémunération ou des honoraires en ligne avec des fonctions similaires dans des sociétés de taille et de complexité comparables.

La partie fixe des rémunérations comprends les éléments suivants.

- Pour les employés
 - Une rémunération fixe sous forme de salaire
 - Le paiement d'assurances groupe couvrant vie, décès et hospitalisation
 - La mise à disposition d'un véhicule de société et la prise en charge des coûts y relatifs
 - Une allocation mensuelle destinée à couvrir les frais propres à l'employeur

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS****RAPPORT DE GESTION**

DocuSign Envelope ID: 32F58D6C-8433-4836-BE45-A799C0377014



- Des tickets-repas
- Pour les personnes sous contrat avec leur société de management
 - Des honoraires définis contractuellement

La partie variable est déterminée annuellement pour 70% sur base d'objectifs annuels du Groupe et pour 30% de la réalisation d'objectifs personnels, ce ratio diffère pour le CEO ou la partie variable déterminée sur base des objectifs annuels du groupe est fixée à 80%.

Les objectifs du Groupe sont principalement définis en termes de chiffre d'affaires, de coûts d'exploitation et de cash-flow d'exploitation (EBITDA ou EBITDA récurrent). Le budget de l'année constitue la base des objectifs de l'exercice avec pour chaque objectif un seuil minimal de déclenchement de la rémunération variable, une grille de progression en fonction du degré de réalisation de l'objectif et un plafond maximal de rémunération variable par objectif.

Ces objectifs sont ceux permettant de garantir dans la durée le développement des activités et la pérennité du Groupe

Les objectifs personnels sont relatifs à des projets à réaliser dans l'année qui s'inscrivent dans la stratégie de développement des activités du Groupe.

La partie variable est inférieure à 25 % de la rétribution brute totale pour les membres du Comité de Gestion. Il n'existe aucune autre rémunération variable composée d'actions, d'options ou de droits à acquérir des actions de la société.

Annuellement, les performances réelles sont comparées aux objectifs annuels. Les rémunérations variables sont calculées directement en application des seuils, degrés d'atteinte des objectifs et plafonds maximaux par objectif.

Il n'est pas prévu de droit de recouvrement de la rémunération variable si cette dernière a été attribuée sur base d'informations financières erronées.

Pour les mêmes raisons que celles invoquées dans le paragraphe « Rémunération des administrateurs », il n'existe à ce jour aucune autre rémunération composée d'actions, d'options ou de droits à acquérir des actions de la société.

Sauf exception, les contrats avec les dirigeants sont à durée indéterminée. Pour les employés, les durées de préavis sont celles prévues par la législation.

Pour les dirigeants sous contrat de management, la durée de préavis n'excède pas la durée de préavis légale s'ils étaient sous contrat d'emploi.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

Docusign Envelope ID: 32F58D6C-8433-4836-BE45-A799C0377014



1.3.2 Présence aux réunions des conseils et comités

Au cours de l'exercice, le Conseil d'Administration s'est réuni à plusieurs reprises. La présence des membres aux réunions du Conseil d'Administration a été la suivante par rapport au nombre de réunions tenue pendant leur période de mandat.

Nom	Réunions visio	Réunions pleines	Total
Dare Consulting s.r.l., représentée par Frédéric Tiberghien	3/3	6/6	9/9
Valor Conseil s.r.l. représentée par Valérie Clar-Baïssas	2/3	5/6	7/9
Sparaxis s.a., représentées par Isabelle Devos	1/3	3/6	4/9
Othilie Nicod	3/3	4/6	7/9
QuaeroQ n.v., Représentée par Lynn de Proft	2/3	6/6	8/9
The Multiplier b.v. représentée par Axel Vuylsteke	2/3	4/6	6/9

1.3.3 Rémunérations des administrateurs non exécutifs

Depuis le 1er juillet 2023, les rémunérations des administrateurs sont structurées comme suit :

Président	33.000 €
Autres administrateurs rémunérations fixes annuelles sous réserve d'une présence à minimum 50 % des réunions	8.800 €
Rémunérations par réunion du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale	1.100 €
Rémunération supplémentaire de présidence du Conseil par réunion et de l'Assemblée Générale	1.100 €

Le Conseil d'Administration a pris pour principe de ne facturer les courtes réunions téléphoniques ou en audioconférence (i.e. +/- 1h00 à 25% et +/- 2h00 à 50%) par comparaison aux réunions pleines qui sont facturées suivant le tarif ci-dessus.

En application de ce qui précède, et compte tenu du nombre de réunions tenues en 2025, les rémunérations attribuées en 2025 s'établissent comme suit :

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

DocuSign Envelope ID: 32F58D6C-8433-4836-BE45-A799C0377014



Montant en K€	Base	Réunions courtes	Réunions pleines	2025	2024
DARE Consulting s.r.l., représentée par Frédéric Tiberghien	33	2,75	13,2	49,0	51,0
Valor Conseil s.r.l. représentée par Valérie Clar-Balssas	8,8	1,1	5,5	15,4	17,3
Sparaxis s.a. représentées par Isabelle Devos	8,8 ^(*)	0,6	3,3	12,7	17,8
Othilie Nicod	8,8	1,4	4,4	14,6	17,8
QuaeroQ n.v., Représentée par Lynn de Proft	8,8	0,8	6,6	16,2	16,2
The Multiplier b.v. Représentée par Axel Vuylsteke	8,8	1,1	4,4	14,3	17,3
Total				122,2	137,4

(*) Le conseil a décidé d'octroyer la rémunération de base à Sparaxis s.a. malgré le fait que le quota de présence ait été légèrement inférieur à 50%.

1.3.4 Rémunérations du Comité de Gestion

Le Comité de Gestion est composé de 6 personnes, à savoir le CEO, le CFO, le CSCO, la HR Manager, de la Purchase & Supply Chain Manager, de la Directrice Marketing et du Directeur Régional de Javry.

Les rémunérations du management hors indemnités de rupture de contrat se présentent comme suit :

Personne	Fonction	% ETP	Rémunérations fixes hors charges sociales	Assur. + retraite	Autres	Rémunérations variables nominales hors charges sociales	% variable vs fixe	Rémunérations variables attribuées hors charges sociales	Total hors charges sociales employeur	Charges sociales	Total
J.-P. Falgot	CEO	100%	172.690	34.278	28.625	50.000	22%	39.670	275.223	66.193	341.416
Autres membres		480%	681.669	27.390	51.428	76.568	10%	70.442	776.149	57.739	833.888
	Total							110.112	1.051.372	123.932	1.175.304

Sous l'intitulé « Autres » sont repris les véhicules de société, tickets-repas et allocations forfaitaires pour frais.

Les rémunérations variables sont fixées par rapport à des objectifs prédéfinis à atteindre pour 70% de la rémunération variable en matière de chiffre d'affaires, charges d'exploitation et EBITDA et pour 30% en matière d'objectifs personnels propres aux responsabilités de la personne. Pour rappel, ce ratio est de 80% - 20% pour le CEO.

La rémunération annuelle totale, i.e. fixe et variable à 100% en ce compris les autres avantages, charges sociales incluses, en équivalent temps plein sur l'année la plus basse correspond à 37,4% de la rémunération la plus haute.

Les rémunérations variables sont versées pour les employés soit sous forme de rémunérations et pour les personnes en société sur factures.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

DocuSign Envelope ID: 32F58D6C-8433-4836-BE45-A799C0377014



1.3.5 Respect de la politique de rémunérations

Les rémunérations attribuées en 2025 sont conformes à la politique de rémunération de la société.

Le fait que les rémunérations variables des membres du Comité de Gestion sont déterminées

- pour l'essentiel (70% ou 80%) sur base d'objectifs chiffrés correspondants aux objectifs du groupe Fountain, à savoir le chiffre d'affaires, les charges opérationnelles et l'EBITDA, et
- pour le complément (20% ou 30%) sur base d'objectifs personnels, si possible chiffrés, liés à leurs responsabilités individuelles mais également en ligne avec les objectifs du groupe,

incite les membres du Comité de Gestion à poursuivre les objectifs financiers du groupe Fountain, à savoir le développement de son chiffre d'affaires, la maîtrise de ses coûts d'exploitation et l'accroissement de sa rentabilité et de sa capacité génératrice de trésorerie, mesurées par l'accroissement de son EBITDA.

1.3.6 Indemnités de départ du management et des administrateurs non exécutifs

Les indemnités contractuelles de départ des membres employés du Comité de Gestion sont celles prévues par les dispositions légales françaises pour le CEO, la HR Manager et la Purchase & Supply Chain Manager. Concernant le CFO, le Directeur Régional de Javry et la Directrice Marketing, les indemnités de rupture conventionnelles sont respectivement de 12 mois et 3 mois pour les 2 autres.

1.3.7 Evolution annuelle de la rémunération

La rémunération annuelle, les performances de la société et la rémunération moyenne sur une base équivalent temps plein des salariés de la société autres que les administrateurs et membres du comité de gestion a évolué comme suit :

(en K€, en ETP)	2023	2024	2025
Chiffre d'affaires	13.027	13.037	13.104
Ebitda récurrent	905	771	334
Ebitda total	595	908	334
Rémunération totale annuelle (1)	939	1.009	1.024
ETP sur l'année (1)	16,60	17,20	17,70
Rémunération moyenne annuelle par ETP (1)	56,6	58,7	57,9

(1) autres que les administrateurs et membres du comité de gestion

La rémunération moyenne en 2025 est restée quasi stable, en baisse de 1,4%.

1.4 Risques

1.4.1 Evaluation des risques

Fountain a défini une méthode d'identification et d'évaluation des risques permettant de prendre les mesures nécessaires pour les réduire.

Les risques identifiés dans tous domaines sont catégorisés par :

- leur impact potentiel sur l'activité du groupe sur une échelle chiffrée,
- leur probabilité de survenance également sur une échelle chiffrée,
- la multiplication des deux critères résultant en un niveau de risque pour les activités du groupe.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

Docusign Envelope ID: 32F5BD6C-8433-4836-BE45-A799C0377014



Pour chaque risque, des mesures sont identifiées en vue de réduire ledit risque et l'impact théorique de ses mesures en termes de réduction des risques est chiffré.

Pour chaque risque à nouveau, la réalisation des mesures identifiées permettant de réduire le risque est également chiffré.

La combinaison pour chaque risque identifié des 1° niveau d'importance, 2° impact des mesures sur lesdits risques et 3° réalisation desdites mesures permet d'obtenir un risque résiduel.

Cette analyse fait l'objet d'une revue périodique et d'ajustements.

Le tableau des risques est présenté dans les notes 22 aux comptes consolidés.

1.4.2 Description des principaux risques

1.4.2.1 *Risque de trésorerie*

La Société recourt à des financements externes auprès d'institutions financières telles que des banques.

Au cours de l'année 2025, le niveau d'endettement financier net du Groupe Fountain a de nouveau considérablement baissé. Il s'élève à 26% du total du bilan à comparer à 35% du total bilan un an plus tôt. Cette dette financière nette est également à comparer avec l'EBITDA généré en 2025 de 3.443 K€ comparable aux 3.615 K€ générés un an plus tôt.

Les principaux financements de Fountain en cours auprès des banques ING Belgium, BNP Paribas Fortis, en sus des accords de factoring (cf. infra), et ceux de Wallonie-Entreprendre ont été totalement remboursés au 31 décembre 2025 et au 2 janvier 2026 pour la partie Wallonie-Entreprendre.

Les garanties relatives à ces prêts ont dès lors pu être levées dans le courant du premier trimestre 2026 garantissant par la même occasion un accès plus facile au financement pour le Groupe Fountain.

Pour rappel, dans le cadre de ces financements, Fountain s'était engagée à ne pas octroyer de dividende jusqu'en décembre 2025.

La maturité des dettes financières du groupe non actualisées et hors dette de factoring s'établit comme suit :

(En K€)	Situation 31 décembre 2025				
Maturité des dettes financières (hors factoring)	< 1 an	>1 an	>2 ans	> 3 ans < 5 ans	> 5 ans
Crédits bancaires moyen terme	576	118	14	600	
Autres emprunts	416	0			
Dettes fiscales et sociales	0	0			
Dettes de location - sale and lease back	160	62			
Dettes de location (non actualisées - IRFS 16)	941	798	470	220	
TOTAL	2.093	978	484	820	0

1.4.2.2 *Risques sur le chiffre d'affaires*

Le Groupe Fountain étant intégré verticalement, le chiffre d'affaires du groupe exerce une influence directe sur le chiffre d'affaires de la société Fountain s.a..

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS****RAPPORT DE GESTION**

DocuSign Envelope ID: 32F58D6C-8433-4836-BE45-A799C0377014



La gamme de produits « Cartouche » (produit lyophilisé) a été, pendant de nombreuses années, le vecteur principal de la baisse du chiffre d'affaires que connaissait l'entreprise. Malgré les efforts fournis pour tenter de remettre cette gamme au goût du jour, l'obsolescence de cette dernière n'a pu être évitée. Aujourd'hui, cette gamme ne représente plus que 10,5 % de la facturation globale à comparer à 11,6 % en 2024 et a été progressivement remplacée par les nouvelles solutions proposées par Fountain.

Absence partielle de contrats clients

Dans la mesure du possible, les nouveaux clients s'engagent sous contrat pour une durée de 2 à 5 ans. Dans certains cas, il n'est pas possible d'obtenir un engagement des clients sur une période définie. Les solutions proposées sont parfois installées sans engagement contractuel de durée. Par ailleurs, certains anciens clients propriétaires de leur machine ne sont pas liés par un contrat. Dans ce type de situation, la pérennité du client est évidemment plus précaire. Mais ce même type de situation permet également d'entrer en relation avec des clients non liés à leur fournisseur. La dispersion du chiffre d'affaires sur un nombre très important de clients permet de limiter l'impact de ces pertes de clients.

Attrition du chiffre d'affaires sur la clientèle existante

La combinaison des deux facteurs ci-dessus constitue un risque avéré d'érosion du chiffre d'affaires. Cette érosion résulte essentiellement de la perte de chiffre d'affaires sur des clients à faible, voire très faible chiffre d'affaires annuel (moins de 300 EUR) ou comme expliqué ci-avant au basculement de clients de la gamme cartouches vers d'autres solutions à prix de vente moins élevé. La base de la clientèle comprend en effet une part non négligeable de clients à chiffre d'affaires annuel limité qu'il importe de fidéliser. A défaut, le chiffre d'affaires réalisé avec de nouveaux clients doit être développé pour compenser l'attrition normale et naturelle du chiffre d'affaires sur la clientèle existante.

Plan d'affaires

Le plan d'affaires prévoit une croissance du chiffre d'affaires en 2026 de +4,4 % à 31,6 M€ avec un maintien de l'EBITDA. L'augmentation du chiffre d'affaires est une condition essentielle pour atteindre la rentabilité opérationnelle attendue à long terme, notamment en termes d'EBITDA.

L'axe de développement du chiffre d'affaires est clairement fixé sur la gamme Table Top, les PME de tailles moyennes ainsi que sur les clients multisites.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS****RAPPORT DE GESTION**

DocuSign Envelope ID: 32F58D6C-8433-4836-BE45-A799C0377014

**1.4.2.3 Risque de fluctuation des prix d'achats**

L'activité de Fountain est soumise au risque de fluctuation plus ou moins importante des cours du café ou du cacao qui peuvent avoir un impact sur le prix d'achat des produits et donc sur la marge brute. La part de la matière première dans le produit lyophilisé acheté est de l'ordre de 20%, l'essentiel du coût du producteur étant le processus de lyophilisation en lui-même. L'impact net des fluctuations des prix sur les marchés du café et du cacao est donc atténué pour Fountain. En revanche, le prix des produits est directement impacté par les coûts d'énergie (notamment pour la lyophilisation) et des frais de transports.

L'approvisionnement en produits et en machines fait, dans certains cas, l'objet de fixation de prix avec ses fournisseurs sur des périodes n'excédant pas l'année. Au 31 décembre 2025, aucun accord de prix à moyen ou long terme n'avait été conclu. Le groupe ne recourt pas à des instruments de couverture de prix d'achat.

Fountain a pour politique de répercuter les variations de prix d'achats dans le prix de vente, avec pour objectif de maintenir la stabilité dans le temps de ses taux de marge.

1.4.2.4 Risque lié à l'approvisionnement de café

Le marché mondial du café connaît actuellement plusieurs tensions significatives qui affectent l'approvisionnement et les prix.

Ce sont aussi bien les facteurs climatiques, économiques ou géopolitiques que logistiques qui créent un environnement de marché tendu, avec des prix plus volatils et des risques d'approvisionnement accrus. Face à ces évolutions, le groupe Fountain multiplie ses sources d'approvisionnement et a relevé le niveau minimum de ses stocks sur les références clés.

1.4.2.5 Risque d'augmentation des coûts d'exploitation

Fountain a pris pour politique de répercuter les hausses de coûts dans ses prix de vente afin de préserver son niveau de rentabilité. En conséquence d'autres augmentations de prix pourraient être appliquées si les conditions de marchés le demandaient.

1.4.2.6 Risque de taux d'intérêts

Les financements sont contractés soit à taux fixe, soit à taux flottant. Le montant total des financements à taux flottant (Euribor + marge financière) au 31/12/2025 s'élève à 1.822 K€ (3.036 K€ au 31/12/2024).

Depuis fin juin 2019, Fountain n'a plus de couverture sur le taux flottant de ces financements.

Une hausse des taux d'intérêts aurait un impact sur les charges financières de Fountain. A titre d'exemple, une augmentation du taux de base de 100 points entraînerait une augmentation des charges des dettes financières de 18,22 K€.

1.4.2.7 Risque de devise

Le Groupe Fountain étant principalement actif dans des pays de la zone Euro, à l'exception pour l'essentiel de sa filiale au Danemark, l'exposition au risque de change est peu significative et aucune couverture n'est prise en ce domaine.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS****RAPPORT DE GESTION**

DocuSign Envelope ID: 32F58D6C-8433-4836-BE45-A799C0377014

**1.4.2.8 Risque alimentaire**

Du fait de son activité de vente, de location et de mise à disposition de machines à boissons froides et chaudes à base de produits lyophilisés ou en grain, le groupe Fountain est exposé aux risques alimentaires. À ce titre, le groupe Fountain se fournit en produits uniquement auprès de producteurs certifiés. Par ailleurs, le groupe Fountain vend, loue ou met à disposition des distributeurs de boissons fabriqués par des fournisseurs spécialisés en application des normes requises pour les pays dans lesquels ces machines sont commercialisées. Compte tenu de son secteur d'activité, Fountain qui gère le conditionnement de certains produits, fait régulièrement l'objet de contrôles par l'AFSCA (Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire). Les recommandations de l'AFSCA sont normalement assorties d'un délai de mise en place ou de régularisation. Fountain suit les recommandations de l'AFSCA et procède aux modifications et au besoin aux régularisations nécessaires. Les agréments octroyés de l'AFSCA à Fountain sont disponibles sur le site de l'AFSCA (www.afsca.be).

1.4.2.9 Préservation des actifs en clientèles

Bien que la politique commerciale soit de vendre les machines aux clients ou au Vendor Lessor qui les louera au client, dans certains cas, le groupe Fountain loue et met à disposition de ses clients des distributeurs de boissons qui restent ses actifs propres. Le risque de pertes et de dommages à ses machines disséminées chez des milliers de clients en France, au Danemark et au Benelux est circonscrit par un suivi régulier des contrats des machines placées en clientèle et par les visites régulières des vendeurs produits et des techniciens de maintenance chez les clients. Ce risque étant réparti sur un grand nombre de clients, son importance est limitée.

1.4.2.10 Risque de non-recouvrement de créances commerciales

Le chiffre d'affaires du groupe est réalisé pour l'essentiel en B2B par ses propres filiales et sous-filiales. Les accords de factoring ne comprennent pas de clause d'assurance-crédit. Les créances impayées sont à charge du Groupe. La facturation régulière des clients porte sur la location éventuelle des machines et les consommations de produits. La plus grande partie des clients du groupe est constituée de petites et moyennes entreprises, le montant moyen des factures émises est donc très limité (environ 150 €) de même que l'encours par client. Le suivi régulier des retards de paiement et l'arrêt rapide des livraisons en cas de retard de paiement permet de circonscrire rapidement les montants à risques. En conséquence, le groupe ne couvre pas ses créances contre le risque de défaillance financière de ses clients B2B. Une partie du chiffre d'affaires est réalisée avec distributeurs indépendants dont 4,9 % avec environ 15 distributeurs français, 5 néerlandais et 1 belge et dont pour 0,3 % avec une dizaine d'autres distributeurs européens et non européens. Un suivi régulier des créances sur ces distributeurs et une relation de longue date avec ces derniers permettent de réduire les risques de non-recouvrement.

Le taux historique de pertes sur créances commerciales est inférieur à 1 % sur les derniers exercices.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS****RAPPORT DE GESTION**

DocuSign Envelope ID: 32F5BD6C-8433-4836-BE45-A799C0377014

*1.4.2.11 Risque informatique*

La concentration de toutes les filiales sur un seul et même système informatique centralisé rend le groupe Fountain plus dépendant du bon fonctionnement et de la sécurité de ce système et de la disponibilité des données qui y sont enregistrées. En conséquence, les systèmes de sauvegarde, de dédoublement et de redémarrage du système en cas de désastre grave ont été redéfinis et renforcés. Ainsi, le système mis en place assure au groupe Fountain un RTO (recovery time objective ou temps de récupération des données) de 48 heures et un RPO (recovery point objective ou période maximale de données perdues) de 24 heures.

Bien que suivi de manière attentive, ce risque est considéré comme ayant une probabilité faible d'occurrence.

*
* *

Braine-l'Alleud, le 16 avril 2026,

Pour le Conseil d'Administration,

Signé par :

Valérie Clar

0F6383BBBF104B9...

Valor Conseil s.r.l.
représentée par Valérie Clar-Baïssas,
Administrateur

DocuSigned by:

Frédéric Tiberghien

9200DBB5A3034EA...

Dare Consulting s.r.l.
représentée par Frédéric Tiberghien
Président

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société: 119 200

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice

Nombre moyen de travailleurs

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein	1001	16,6	6,8	9,8
Temps partiel	1002	1,7	0,0	1,7
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	17,7	6,8	10,9

Nombre d'heures effectivement prestées

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein	1011	26.772	11.773	14.999
Temps partiel	1012	2.019		2.019
Total	1013	28.791	11.773	17.018

Frais de personnel

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein	1021	1.581.273,73	695.365,89	885.907,84
Temps partiel	1022	119.251,15	0,00	119.251,15
Total	1023	1.700.524,88	695.365,89	1.005.158,99

Montant des avantages accordés en sus du salaire

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
	1033	23.137,94	9.346,14	13.791,80

Au cours de l'exercice précédent

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	17,2	6,7	10,5
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	27.416	11.416	16.000
Frais de personnel	1023	1.630.440,06	678.913,91	951.526,15
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	21.793,31	9.095,41	12.697,90

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	17	2	18,3
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	17	2	18,3
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	8		8,0
de niveau primaire	1200	0		0,0
de niveau secondaire	1201	2		2,0
de niveau supérieur non universitaire	1202	3		3,0
de niveau universitaire	1203	3		3,0
Femmes	121	9	2	10,3
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	1	1	1,8
de niveau supérieur non universitaire	1212	5	1	5,5
de niveau universitaire	1213	3		3,0
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	17	2	18,3
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Au cours de l'exercice			
Nombre moyen de personnes occupées	150	0,2	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	320	
Frais pour la société	152	12.007,18	

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	2	1	2,5
210	2	1	2,5
211			
212			
213			

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension

Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	2		2,0
310	2		2,0
311			
312			
313			
340	1		1,0
341			
342			
343	1		1,0
350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société
 dont coût brut directement lié aux formations
 dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs
 dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	
5802		5812	
5803		5813	
58031		58131	
58032		58132	
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	